



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-HUITIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

de la Commission permanente des institutions

Le mercredi 23 avril 2008 — Vol. 40 N° 47

Étude des crédits du ministère du Conseil exécutif (5):
volet Jeunesse

**Président de l'Assemblée nationale:
M. Michel Bissonnet**

QUÉBEC

Abonnement annuel (TPS et TVQ en sus):

Débats de l'Assemblée	145,00 \$
Débats des commissions parlementaires	500,00 \$
Pour une commission en particulier:	
Commission de l'administration publique	75,00 \$
Commission des affaires sociales	75,00 \$
Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation	25,00 \$
Commission de l'aménagement du territoire	100,00 \$
Commission de l'Assemblée nationale	5,00 \$
Commission de la culture	25,00 \$
Commission de l'économie et du travail	100,00 \$
Commission de l'éducation	75,00 \$
Commission des finances publiques	75,00 \$
Commission des institutions	100,00 \$
Commission des transports et de l'environnement	100,00 \$
Index (une session, Assemblée et commissions)	30,00 \$

Achat à l'unité: prix variable selon le nombre de pages.

Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:

Assemblée nationale du Québec
Distribution des documents parlementaires
1020, rue des Parlementaires, bureau RC.85
Québec, Qc
G1A 1A3

Téléphone: (418) 643-2754
Télécopieur: (418) 643-8826

Consultation des travaux parlementaires de l'Assemblée ou des commissions parlementaires sur Internet à l'adresse suivante:
www.assnat.qc.ca

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0823-0102

Commission permanente des institutions

Le mercredi 23 avril 2008 — Vol. 40 N° 47

Table des matières

Jeunesse	
Remarques préliminaires	1
M. Jean Charest	1
M. Tony Tomassi	2
M. Pascal Beaupré	3
M. Alexis Wawanoloath	4
Discussion générale	4
Financement de la Table de concertation des forums jeunesse régionaux du Québec (TCFJRQ)	4
Indépendance décisionnelle du Secrétariat à la jeunesse	5
Coût de la mise à jour du portail jeunesse <i>Espace J</i>	6
Financement d'une campagne d'information sur la consommation de drogues	7
Évaluation de la Stratégie d'action jeunesse 2006-2009	8
Mise en oeuvre de l'Engagement jeunesse	8
Planification de la prochaine Stratégie d'action jeunesse	9
Financement de la TCFJRQ (suite)	9
Frais de fonctionnement des forums jeunesse régionaux	10
Évaluation de la Stratégie d'action jeunesse 2006-2009 (suite)	11
Concours Je prends ma place	12
Stratégie pour contrer le décrochage scolaire	13
Intégration des jeunes au marché du travail	15
Actions entreprises pour combattre la toxicomanie et la violence à l'école	15
Fonds jeunesse capitalisé	16
Bureaux du Conseil permanent de la jeunesse	16
Renouvellement de l'entente relative à la stratégie MigrAction	17
Résultats de la mesure IDEO 16-17 favorisant l'insertion professionnelle des jeunes	19
Évaluation du Défi de l'entrepreneuriat jeunesse	19
Adoption des crédits	20
Adoption de l'ensemble des crédits	21
Documents déposés	21

Autres intervenants

Mme Lise Thériault, présidente
M. Christian Lévesque, vice-président

M. Pierre Marsan
M. Guy Ouellette
M. Sylvain Gaudreault
M. Alain Paquet
M. Vincent Auclair

Note de l'éditeur: Les crédits du volet Accès à l'information du ministère du Conseil exécutif ont été étudiés à la Commission de la culture le même jour.

Le mercredi 23 avril 2008 — Vol. 40 N° 47

Étude des crédits du ministère du Conseil exécutif (5): volet Jeunesse*(Quinze heures douze minutes)*

La Présidente (Mme Thériault): À l'ordre, s'il vous plaît! Donc, ayant constaté le quorum, je déclare la séance de la Commission des institutions ouverte et je demande à toutes les personnes présentes dans la salle de bien vouloir fermer leurs téléphones cellulaires ou de les mettre en mode vibration, s'il vous plaît.

La commission est réunie afin de procéder à l'étude des crédits budgétaires du ministère du Conseil exécutif pour l'exercice financier 2008-2009. Nous aborderons aujourd'hui, et ce, pour une durée de deux heures, le volet Jeunesse.

M. le secrétaire, y a-t-il des remplacements?

Le Secrétaire: Oui, Mme la Présidente. M. Paquet (Laval-des-Rapides) est remplacé par M. Auclair (Vimont); M. Riedl (Iberville) est remplacé par M. L'Écuyer (Saint-Hyacinthe); Mme Dionne-Marsolais (Rosemont) est remplacée par M. Wawanoloath (Abitibi-Est).

La Présidente (Mme Thériault): Merci beaucoup. Donc, maintenant, voici comment j'attribuerai les droits de parole. Tout d'abord, chaque groupe parlementaire disposera d'un maximum de 10 minutes pour faire des remarques préliminaires. Et, pour les périodes d'échange, la répartition des temps de parole se fera de la manière suivante: donc, le groupe parlementaire formant le gouvernement et l'opposition officielle disposeront chacun d'un total d'environ 30 minutes; le deuxième groupe d'opposition disposera d'un total d'environ 25 minutes. Et, si jamais vous ne prenez pas tout le temps de vos remarques préliminaires, on va réajuster les temps, donc je vais vous les retourner, évidemment.

Et, pour ce qui est de l'organisation de nos travaux, je vous propose de procéder à une discussion d'ordre général par blocs d'environ 15 minutes, tout dépendant du temps que vous aurez évidemment, et de mettre aux voix le programme cinq minutes avant la fin de la période qui nous est allouée aujourd'hui. Il y a consentement pour procéder de cette façon? Consentement. Merci.

Jeunesse**Remarques préliminaires**

Donc, nous allons poursuivre sans plus tarder avec les remarques préliminaires du premier ministre, et vous avez 10 minutes à votre disposition. La parole est à vous.

M. Jean Charest

M. Charest: Merci beaucoup, Mme la Présidente. Je veux saluer à nouveau mes collègues parlementaires à la fois du Parti québécois et de l'ADQ puis mes collègues du gouvernement et souligner à nouveau à quel point l'exercice que nous entreprenons aujourd'hui

est toujours un exercice qui est agréable — moi, je trouve ça agréable, en tout cas — important aussi, un échange qui nous permet d'éclaircir un certain nombre d'enjeux puis de parler de décisions que nous prenons, de notre vision, surtout pour ce qui est de la jeunesse québécoise.

Et j'aimerais vous présenter rapidement deux personnes qui m'accompagnent. À ma gauche, il y a Mme Catherine Ferembach, qui est secrétaire adjointe au Secrétariat à la jeunesse, au Conseil exécutif, qui relève donc du ministère du Conseil exécutif, dont je suis responsable. Alors, Mme Ferembach m'accompagne et elle pourra m'assister aujourd'hui pour mieux répondre aux questions. Et, à ma gauche, Mme Isabelle Jean, qui est responsable des dossiers jeunesse dans mon bureau, également mon adjointe législative.

Et je vais partager mon temps, Mme la Présidente, avec M. le député de LaFontaine, qui est l'adjoint parlementaire responsable des dossiers jeunesse chez nous, si vous me le permettez. Alors, peut-être qu'à la marque de cinq minutes vous pourriez me faire signe, puis M. le député de LaFontaine pourra faire quelques remarques additionnelles.

Premièrement, j'aimerais vous rappeler, vous répéter, comme je le fais à chaque année, que j'ai choisi d'être responsable des dossiers jeunesse chez nous, dans mon gouvernement, pour une raison fort simple: c'est issu de l'expérience que j'ai eue dans une autre vie, dans un autre Parlement, quand j'étais ministre d'État à la Jeunesse. Je l'ai été, je pense, pendant quatre ans et j'ai appris de cette expérience que, si on veut donner à la jeunesse québécoise une vision d'ensemble et si on veut une action gouvernementale qui est concertée, il faut faire ça du haut vers le bas. C'est plus facile, puis on se donne plus de chances de succès en tout cas, si on fait ça... quand on part d'une autorité élevée dans le gouvernement que si on cherche à le faire vers le bas. Ce n'est pas impossible d'agir autrement, mais c'est le choix que j'ai fait, moi, dès l'assermentation de notre gouvernement, il y a de cela cinq ans, en 2003.

Et je pense qu'on avait raison, ça nous a permis de faire avancer plusieurs dossiers pour les jeunes, entre autres la Stratégie d'action jeunesse, la deuxième édition que nous avons livrée qui nous amène jusqu'en 2009. La Stratégie d'action jeunesse a fait l'objet d'une vaste consultation, et nous avons travaillé de très près avec les groupes jeunes et les groupes intéressés aux jeunes pour livrer cette Stratégie d'action jeunesse au mois de mars 2006. Et cette stratégie va se déployer jusqu'en 2009, et elle a connu, je pense, un bon succès. Il y a beaucoup d'argent là-dedans — puis ce n'est pas uniquement une question d'investissement non plus, hein — c'est 110 millions de dollars, je pense, d'argent neuf qu'on y ajoutait. Et il y a là-dedans, si on inclut tout ce qu'on dépense... tout ce qu'on investit, devrais-je dire, pour les jeunes au Québec, des milliards de dollars. Encore faut-il s'assurer que nos priorités sont les bonnes, qu'on est synchronisés avec les enjeux qui touchent les jeunes. Et on a fait cet effort-là dans les consultations, et la stratégie a été bien

reçue par les groupes jeunes, en passant. Ça ne veut pas dire qu'on ne peut pas la perfectionner, au contraire, mais je dois vous dire que je suis assez satisfait du déploiement. C'est donc une stratégie d'action jeunesse que nous avons mise en place depuis ce temps-là.

Et il y a certains enjeux sur lesquels on a voulu faire un effort additionnel, un effort concerté, je pense, entre autres à la présence des jeunes dans les régions. Il y a eu des actions budgétaires sur cette question-là, le crédit d'impôt alloué aux jeunes qui sont des gradués universitaires qui vont s'installer dans les régions qui sont désignées. C'est jusqu'à 8 000 \$ qui est alloué pour ces fins-là, et je dois vous avouer que le programme a connu un beau succès et que ça a bien fonctionné, et on a voulu pérenniser ce programme-là pour qu'il y ait un message fort auprès des jeunes qui choisissent d'aller d'installer dans les régions. Ça s'inscrit dans le travail qu'on a fait pour appuyer des groupes comme Place aux jeunes, Mme la Présidente, qui, eux, font un effort puis font un programme particulier pour s'adresser aux jeunes des régions, pour les intéresser à leurs régions, ne serait-ce que pour les informer sur les occasions qu'ils ont d'aller vivre et de travailler dans leurs régions d'origine.

Il y a également des efforts qui ont été faits qui s'ajoutent à la Stratégie d'action jeunesse mais qui sont dans des domaines connexes, je pense, entre autres, à ce qu'on a fait au niveau des gangs de rue. D'ailleurs, le député de Chomedey a joué un rôle extrêmement important dans la mise en oeuvre de cette politique. Le député de Chomedey a été élu il y a un an. C'est une personne qui est issue d'un milieu qui connaît bien ces enjeux-là. Le député de Chomedey est quelqu'un qui est connu à travers le Québec pour toute la question de la criminalité et dans son combat contre la criminalité des gangs de motards mais qui connaît aussi ces questions-là. Alors, j'ai ici un document — on est rendus à cinq minutes; mon Dieu! que le temps passe vite! — alors sur les gangs de rue.

Et je dirais plus récemment la politique rendue publique par Mme la ministre de l'Éducation sur la violence à l'école, dans laquelle on a investi 17 millions de dollars également, qui va se déployer sur les trois prochaines années.

Je vous mentionne dans le très court temps que j'ai pour vous dire qu'on n'a pas voulu se limiter uniquement à la stratégie mais qu'on reconnaît qu'il faut, à chaque occasion, ajouter aux efforts que nous faisons dans tous les domaines qui touchent... toutes les questions qui touchent les jeunes de près ou de loin.

Avant de passer la parole au député de LaFontaine, j'aimerais vous signaler qu'il y a des gens qui nous accompagnent ici, aujourd'hui. Je ne peux pas tous vous les présenter, moi, je les appelle les suspects habituels. Mais ils sont de différents ministères puis ils seront disponibles, Mme la Présidente, pour nous seconder aujourd'hui dans nos travaux, au cas où vous auriez des questions sur des sujets très précis.

Alors, je vous remercie à nouveau de nous recevoir et je vais maintenant, avec votre permission, demander au député de LaFontaine de compléter les remarques d'introduction.

● (15 h 20) ●

La Présidente (Mme Thériault): Merci, M. le premier ministre. M. le député de LaFontaine, vous avez quatre minutes. Si toutefois vous dépassez, je me

permettrai de prendre le temps sur le temps de la partie ministérielle.

M. Tony Tomassi

M. Tomassi: Alors, merci beaucoup, Mme la Présidente. M. le premier ministre, chers collègues, c'est avec un grand plaisir que je suis ici, parmi vous, aujourd'hui, afin de vous présenter, dans le cadre de cette étude de crédits, l'état d'avancement de la Stratégie d'action jeunesse.

Comme M. le premier ministre l'a mentionné, le dossier jeunesse est un dossier prioritaire pour le gouvernement du Québec, car nous avons à coeur la réussite des jeunes et leur pleine intégration dans notre société.

L'esprit de la Stratégie d'action jeunesse lancée en 2006 est de fournir aux jeunes de tout le Québec les outils et les moyens afin qu'ils soient engagés dans un parcours menant à leur réussite tant personnelle que collective. La Stratégie d'action jeunesse est le résultat d'une longue consultation effectuée auprès des jeunes et des groupes les représentant en oeuvrant auprès d'eux.

Nous avons écouté leurs préoccupations et nous avons choisi de centrer les actions de la stratégie sur cinq axes principaux: améliorer la santé et le bien-être des jeunes; favoriser la réussite éducative; favoriser l'insertion professionnelle; améliorer le soutien offert aux jeunes en améliorant notamment la cohérence et la continuité des services offerts; et finalement accroître la présence des jeunes dans la société. La Stratégie d'action jeunesse contient 44 mesures nouvelles ou bonifiées, dont la grande partie sont actuellement déployées.

En tant qu'adjoint parlementaire, j'ai eu la chance d'effectuer une tournée des régions afin de prendre le pouls des différents milieux et de constater les résultats de la mise en place des mesures de la Stratégie d'action jeunesse. J'ai eu ainsi l'occasion de rencontrer les forums jeunesse et les conférences régionales des élus. J'ai visité, entre autres, des organismes comme des carrefours jeunesse-emploi, des maisons de jeunes ou des centres jeunesse. À quelques reprises, j'ai aussi été en contact avec des jeunes qui ont bénéficié des mesures de la stratégie et j'ai pu entendre des témoignages positifs.

D'ailleurs, en Abitibi, et plus précisément à Rouyn, j'ai pu discuter longuement avec un groupe de jeunes de 16 et 17 ans qui ont décroché de l'école sans un diplôme d'études de secondaire. Grâce à la mesure IDEO 16-17 et à l'intervention du carrefour jeunesse-emploi, ces jeunes ont pu non seulement retourner aux études, mais également participer à des projets concrets à travers lesquels ils ont développé leur estime de soi et découvert des intérêts pour différentes professions qu'ils veulent explorer. Ces jeunes m'ont assuré que, grâce au support des intervenants IDEO, leur détermination aux études est plus solide que jamais, puisqu'elle est liée à un objectif professionnel, voire un objectif de vie. Ce n'est qu'un exemple de jeunes parmi des milliers qui ont pu bénéficier des mesures et des actions mises en place par la Stratégie d'action jeunesse.

Suite à ces rencontres et différentes visites, le constat que j'ai pu effectuer est donc que la Stratégie d'action jeunesse semble bien alignée sur les besoins réels des jeunes. Je suis satisfait de constater que, deux ans après sa mise sur pied, elle a déjà eu des effets positifs et concrets sur la vie de jeunes de partout au Québec. Des jeunes retournent à l'école, se trouvent un emploi, vivent

une expérience enrichissante à l'étranger ou encore expérimentement la vie entrepreneuriale. Les mesures mises en oeuvre semblent donc favoriser leur réussite et répondre aux besoins du milieu.

Enfin, la stratégie a aussi permis d'augmenter le financement de près de 50 % de l'organisme Place aux jeunes, qui favorise le retour des jeunes en région.

Le Défi de l'entrepreneuriat jeunesse, un des volets de la stratégie, a permis de rejoindre des milliers de jeunes et de les encourager à considérer comme projet d'avenir le fait de lancer leur propre entreprise.

Environ 100 000 jeunes ont participé aux activités du programme Électeurs en herbe, destiné à favoriser les jeunes aux règles et enjeux d'une élection. Ces jeunes ont eu l'occasion d'expérimenter la responsabilité d'un électeur.

En effet, la stratégie a beaucoup de partenaires, et des dizaines de partenaires, et plus de 300 intervenants, souvent des jeunes qui travaillent actuellement avec coeur et passion dans l'ensemble des régions du Québec à soutenir, accompagner et motiver nos jeunes à prendre part au développement de leur communauté. En plus de répondre aux besoins des jeunes, la Stratégie d'action jeunesse crée donc des centaines d'emplois. La contribution des jeunes, en plus de les engager dans leur propre réussite, dynamise les différentes communautés du Québec.

Étant donné l'apparent succès de l'actuelle stratégie, nous avons donné le mandat au Secrétariat à la jeunesse d'élaborer la future Stratégie d'action jeunesse. La volonté du gouvernement est de renouveler la stratégie tout en tenant compte des réalités actuelles. Nous voulons que la future stratégie, à l'image de l'actuelle, soit efficace et centrée sur les préoccupations et les besoins des jeunes. Tout comme lors de l'élaboration de la première, les partenaires seront consultés afin de s'assurer que la nouvelle stratégie réponde aux besoins des jeunes, et soyez assurés que nos énergies seront consacrées à cet objectif. Merci beaucoup, Mme la Présidente.

La Présidente (Mme Thériault): Merci beaucoup, M. le député de LaFontaine. Donc, sans plus tarder, nous allons aller maintenant du côté du député de Joliette, qui est le porte-parole en matière de dossiers jeunesse pour l'opposition officielle.

M. Pascal Beaupré

M. Beaupré: Oui, merci, Mme la Présidente. Tout d'abord, je voudrais saluer M. le premier ministre, son adjoint parlementaire ainsi que les autres membres du parti ministériel. Je salue aussi mes collègues de l'opposition officielle ainsi que ceux du deuxième groupe d'opposition. Je salue également les gens de la fonction publique qui sont ici, aujourd'hui, pour nous assister pour l'étude des crédits budgétaires du volet Jeunesse du ministère du Conseil exécutif.

Ça fait maintenant plus d'un an que je suis ici à titre de porte-parole de l'opposition officielle en matière de jeunesse, il y a deux mots qui me reviennent en tête constamment pour qualifier le gouvernement libéral: paresse et immobilisme. Ces deux mots, paresse et immobilisme, me viennent également en tête quand je pense au premier ministre et à son adjoint parlementaire qui s'occupent des dossiers jeunesse.

La Présidente (Mme Thériault): M. le député, je vais vous demander d'être très prudent dans vos paroles. Vous ne devez pas imputer des motifs à aucun des parlementaires, soyez très prudent.

M. Beaupré: Oui, Mme la Présidente.

Des voix: ...

La Présidente (Mme Thériault): Non, je m'excuse, là, je lui ai demandé d'être prudent dans ses paroles. M. le député, vous pouvez continuer.

M. Beaupré: Merci, Mme la Présidente. On se rappellera qu'à l'époque de son dépôt la Stratégie d'action jeunesse du gouvernement avait été critiquée pour ses oublis, notamment au niveau du décrochage scolaire. Elle avait aussi été décriée par le milieu collégial, les Auberges du coeur et la relève agricole, car elle n'était qu'un recyclage d'annonces passées et de programmes déjà existants. Les seules fois où l'on a entendu parler de dossiers jeunesse du gouvernement lors de la dernière année, c'était lorsqu'il y avait de la polémique.

24 janvier 2008, le journal *Le Soleil* rapporte que le climat est devenu si explosif au sein du Secrétariat à la jeunesse que la moitié du personnel de cet organisme réclame la démission de leur patronne, la secrétaire adjointe, Catherine Ferembach. Le Secrétariat à la jeunesse relève directement du ministère du Conseil exécutif, le ministère dirigé par le premier ministre lui-même. Dans le document qu'au moins la moitié des employés du Secrétariat à la jeunesse ont signé, il y est dénoncé le manque de compétence, de leadership, de discernement et de respect de ses subordonnés de la part de la secrétaire adjointe. Les relations sont si mauvaises au secrétariat qu'il a fallu engager une psychologue pour calmer les tensions entre la secrétaire adjointe et les employés. Pour ceux-ci, la seule solution acceptable serait le départ de la secrétaire adjointe. Pour le grand patron de la fonction publique, Gérard Bibeau, la mise sur pied d'un plan de travail pour redresser la situation serait suffisant. Il y a donc un écart important de perception entre les employés et les dirigeants de la fonction publique. Pire encore, les employés du ministère affirment qu'un manque de neutralité marque le traitement de certaines demandes d'aide financière. À peine à mots couverts, les employés du ministère affirment qu'il y a des cas de traitement préférentiel dans l'octroi des subventions aux organismes jeunesse.

29 février 2008, dans un texte intitulé [*Le premier ministre*] récidive, *Le Journal de Montréal* rapporte que «le bureau du premier ministre annoncera également dans les prochaines semaines la nomination de Steeve Leblanc à la présidence du Conseil permanent de la jeunesse. Un poste qui lui vaudra un salaire annuel d'environ 70 000 \$. M. Leblanc est — plutôt était jusqu'à tout récemment — attaché politique [du] cabinet du ministre [de l'Emploi et de la Solidarité sociale]. Il a occupé le poste de président de la Commission-Jeunesse du Parti libéral du Québec au début des années 2000[...]. Selon nos sources — bien, plutôt selon les sources du *Journal de Montréal* — au moins cinq des 15 postes du Conseil permanent de la jeunesse seront accordés à des jeunes d'allégeance péquiste...»

Une autre nomination partisane libérale à venir, Mme la Présidente. C'est cocasse, Mme la Présidente,

puisque les nominations au Conseil permanent de la jeunesse devaient avoir lieu avant le 1er avril 2008. Je me demande si c'était un poisson d'avril parce qu'on attend toujours ces nominations-là. Mais ce qui est scandaleux là-dedans, Mme la Présidente, c'est que le Parti québécois, les gardiens de la vertu, se font complice de ces nominations. Mais coup de théâtre, ce matin, Mme la Présidente, un communiqué de presse a été émis juste avant l'étude des crédits pour annoncer la composition du nouveau Conseil permanent de la jeunesse, il n'y a pas de Steeve Leblanc dans cette liste-là. Je suis bien content de voir que, pour une fois, le gouvernement libéral a entendu raison et a reculé face aux pressions de l'ADQ. Je tiens à rappeler que c'est nous qui avons dénoncé cette nomination partisane à venir.

4 avril 2008, j'ai interpellé le ministre de la Sécurité publique relativement à des campagnes financées par le Forum jeunesse de l'île de Montréal, qui est financé par le Secrétariat à la jeunesse qui est sous la responsabilité du premier ministre, campagne où l'on banalise les drogues dures et où l'on donne des conseils sur comment bien les utiliser. J'ai demandé au ministre de la Sécurité publique de faire preuve de leadership et de faire pression sur le gouvernement pour qu'il retire les publicités qui encouragent la consommation de drogues dures. Le député de LaFontaine et adjoint parlementaire du premier ministre pour les dossiers jeunesse était alors présent à cette commission, et l'impact de ces publicités semblait être son dernier souci. Son principal souci, bien c'était de dénigrer l'ADQ, comme qu'il fait si bien depuis un an.

● (15 h 30) ●

La Présidente (Mme Thériault): M. le député, là je vais devoir vous rappeler à l'ordre parce que, là, vous prêtez des intentions au député de LaFontaine. Là, je vais vous demander de retirer vos propos.

M. Beaupré: Je retire mes propos, Mme la Présidente. Je vous remercie, j'ai terminé mes remarques préliminaires.

La Présidente (Mme Thériault): Merci. M. le député d'Abitibi-Est, vous aussi, vous avez 10 minutes pour vos remarques préliminaires. La parole est à vous.

M. Alexis Wawanoloath

M. Wawanoloath: Merci, Mme la Présidente. M. le premier ministre, M. le député de LaFontaine, mesdames, messieurs les employés ministériels, les collègues du parti ministériel, M. le député de Joliette et les collègues de l'opposition officielle, Mme Ferembach, Mme Dumais, donc heureux d'être ici pour pouvoir échanger avec vous sur un sujet qui me tient à coeur, un sujet aussi qui m'a permis, à moi, des différentes implications jeunesse, de faire ma place, de me trouver ici, à l'Assemblée nationale, que ce soit au sein du forum jeunesse de ma région, que ce soit au sein des instances jeunesse des jeunes des premières nations où on avait eu, moi et M. le premier ministre, nos premiers échanges à l'époque où je représentais les jeunes des premières nations.

Il y a beaucoup d'enjeux pour la jeunesse, il y a beaucoup de choses importantes. On le sait, cette année, ça a été une année record pour le taux de naissance, en 2007, depuis plusieurs années, mais je crois qu'il va falloir faire aussi en sorte que nos jeunes aient une place dans

cette société-là, aient une vraie place où ils vont pouvoir s'impliquer, où ils vont pouvoir avoir leur mot à dire. Donc, ces jeunes qui s'en viennent, ces jeunes qui sont là aujourd'hui veulent justement se retrouver, et les enjeux donc de la stratégie jeunesse 2006-2009, de la prochaine stratégie jeunesse, des fonds jeunesse capitalisés ou des choses comme ça sont des choses qui sont très importantes pour moi. Il va falloir faire en sorte qu'aussi, au sein des instances qui sont là pour conseiller le gouvernement, on puisse avoir vraiment une réelle participation des membres, des différents jeunes et des choses comme ça. Donc, j'espère que cette commission parlementaire là va pouvoir être un élément, un endroit où on va pouvoir construire parce qu'au-delà de la partisanerie c'est quelque chose d'important pour tous ici, je crois. Et merci. On va travailler dans ce sens-là.

Discussion générale

La Présidente (Mme Thériault): Merci beaucoup, M. le député d'Abitibi-Est. Donc, avant de débiter les échanges sur les crédits, je vais vous aviser encore une fois que je vais surveiller les temps de parole, que vous n'avez pas le droit de vous interpellier de part et d'autre, de toujours, en toutes circonstances, vous adresser à la présidence et que j'entends bien que les travaux se déroulent dans le bon ordre.

Donc, M. le député de Joliette, la parole est à vous pour votre premier bloc d'environ une quinzaine de minutes. Je vous donnerai le temps exact un petit peu plus tard.

Financement de la Table de concertation des forums jeunesse régionaux du Québec (TCFJRQ)

M. Beaupré: Oui. Merci, Mme la Présidente. Ma première question va porter sur la Table de concertation des forums jeunesse régionaux du Québec. J'ai rencontré dernièrement les représentants de la table de concertation, ils m'ont fait part d'une problématique majeure. Leur convention de financement leur a été accordée pour seulement quelques mois l'année dernière. Ce que les représentants de la table souhaitent, c'est une convention de financement d'un an minimalement, mais une convention de financement de deux à trois ans serait souhaitée, comme c'était le cas auparavant. L'année dernière, la table a survécu pendant deux mois de ses propres surplus. Cette année, on pourrait être dans l'obligation de mettre la clé dans la porte si rien n'est réglé.

Donc, ma question au premier ministre: Étant donné que la Table de concertation des forums jeunesse régionaux du Québec a un budget annuel de 250 000 \$, qui n'est jamais assuré pour l'année, quelle est la position du premier ministre à propos de la Table de concertation des forums jeunesse régionaux du Québec? Veut-il l'abolir? Et pourquoi reçoivent-ils toujours leur budget au compte-gouttes?

La Présidente (Mme Thériault): M. le premier ministre.

M. Charest: Merci, Mme la Présidente. Vous me permettez quelques commentaires sur les commentaires

d'introduction du député de Joliette parce que je ne peux pas laisser ça passer. D'abord, je regrette le ton. Alors, ce n'est pas nécessaire d'attaquer personnellement les gens ici, en commission parlementaire. On est ici pour défendre les intérêts des jeunes du mieux qu'on peut, et je dirais amicalement au député de Joliette qu'il est mal conseillé de venir attaquer personnellement moi-même ou d'autres députés. Ce n'est pas ça, l'enjeu, aujourd'hui.

Et, sur le Secrétariat à la jeunesse, puisqu'il a parlé de cela, c'est une invitation qu'il me fait de justement parler du travail fait par Mme Ferembach. Et d'ailleurs Mme Ferembach, elle est disponible pour vous rencontrer avec son équipe au besoin. Moi, je crois beaucoup là-dedans, je pense que c'est important que vous puissiez avoir accès aux gens qui travaillent dans l'équipe pour la jeunesse au ministère du Conseil exécutif, que vous puissiez échanger avec elle ou d'autres membres de son équipe. Elle a toute ma confiance, elle fait un travail qui, à mes yeux à moi, est exemplaire. Et il y a eu effectivement des difficultés quand on a fait la transition vers la mise en oeuvre d'une nouvelle stratégie d'action jeunesse, puis il a fallu l'opérationnaliser. Mais ces affaires-là, ça arrive dans toutes les organisations, puis ça s'est réglé, puis ça s'est réglé correctement. Mais j'en profite pour vous dire que Mme Ferembach travaille très bien, puis avec son équipe. Et d'ailleurs on est très bien servis, au gouvernement du Québec, par les gens qui nous entourent ici, aujourd'hui, qui, de gouvernement en gouvernement, sont là pour servir l'intérêt public. Et ils le font au mieux de leur capacité, puis ils le font très, très bien.

D'ailleurs, je n'ai pas eu l'occasion, il y a des gens que je voulais saluer. Mme Paquet, qui est la présidente du Conseil permanent de la jeunesse, n'est pas avec nous aujourd'hui, parce qu'elle est en congé de maternité, mais Mme Dumais la représente, puis je voulais la saluer, elle est avec nous aujourd'hui.

Et, sur le Conseil permanent de la jeunesse aussi, là, j'ai entendu les commentaires du député de Joliette, là, qui accuse simultanément le Parti québécois et le Parti libéral de grands complots. Il y a un processus sur lequel on s'est entendu avec le Conseil permanent de la jeunesse, puis ça a procédé comme prévu. Malgré tout ce que vous pouvez citer comme articles dans le journal, il n'a jamais été question de grands complots autour de ça, ça se fait ouvertement, puis ça se fait correctement, puis on fonctionne bien. D'ailleurs, le Conseil permanent, avec qui j'ai eu à travailler, moi, quand je suis arrivé en 2003, n'était pas issu de la période où nous étions au gouvernement, puis on a bien travaillé avec ce Conseil permanent là, il n'y a pas eu de problèmes, puis il y a un échange. Puis le Conseil permanent est indépendant, à part de ça, il ne faut pas oublier ça, là. Ils font des avis, puis ils ont fait des travaux formidables. Je pense, entre autres, à la question de la natalité où, moi, j'ai lu le document et j'ai appris beaucoup de choses. Ils font un travail fantastique si on prend la peine d'y consacrer un peu de temps. Bon.

Alors, ayant fait cette mise au point, je veux revenir à votre question sur les forums jeunesse régionaux du Québec, la table de concertation. Ils ont entre les mains actuellement une proposition de financement qui est à la hauteur de... c'est quoi, 250 000 \$. Alors, il y a eu, oui, du financement, mais ils ont entre les mains actuellement une proposition de financement, et on attend leur retour là-dessus, ils vont nous revenir le plus rapidement possible.

Alors, nous, on veut les financer, on veut financer leurs activités. Et les forums jeunesse régionaux, d'ailleurs on y croit beaucoup, puis là aussi il y a une certaine indépendance.

Vous parliez tantôt, là, de la campagne qui s'est faite au niveau de la consommation de drogues, où il y a des approches qui sont testées qui ne sont peut-être pas des approches conventionnelles. Puis je ne serais peut-être pas totalement d'accord avec tout ce qui fait, entre vous et moi, puis je ne cherche pas non plus à essayer de revoir chaque initiative, mais je fais confiance, moi, aux forums jeunesse. Puis je pense que faire confiance, c'est leur permettre à eux des fois de prendre des approches que, nous, on ne prendrait peut-être pas, qui sont peut-être différentes. Mais ils sont sur le terrain, ces jeunes-là. Eux, ils sont sur le terrain puis ils savent à qui ils parlent, puis il faut qu'ils puissent s'adresser aux autres jeunes d'une façon qui leur permette de communiquer avec eux, de se brancher, de parler dans un langage où ils se retrouvent. Puis ce n'est peut-être pas des manières conventionnelles, mais, moi, en tout cas, ça me... moi, j'ai assez confiance aux forums jeunesse pour leur permettre de tester ces nouvelles approches là, même si, de temps en temps, je ne serai pas totalement d'accord avec ce qu'ils font. Merci.

La Présidente (Mme Thériault): Merci, M. le premier ministre. M. le député de Joliette.

Indépendance décisionnelle du Secrétariat à la jeunesse

M. Beaupré: Oui. Je vais revenir sur le Secrétariat à la jeunesse. On ne peut pas dire que l'atmosphère, au Secrétariat à la jeunesse, soit des plus harmonieuses depuis quelques mois. Dans ce que les gens qualifient de boîte noire du gouvernement, il y a eu beaucoup de tensions, et le gouvernement ne semblait pas au courant de l'histoire en janvier dernier. Pourtant, le Secrétariat à la jeunesse relève ultimement du premier ministre. Le Secrétariat à la jeunesse reçoit 36 millions dans le budget. Ce n'est pas un gros budget, mais il est drôlement important, car il touche directement les jeunes. Je sais que, si je demande au gouvernement des précisions à propos des tensions à l'intérieur du Secrétariat à la jeunesse, il va me dire que tout va bien, que, s'il y a des problèmes, ils se règlent à l'interne.

Donc, ma question touche un autre point. Pierre-Luc Gravel, ancien président de la Table de concertation des forums jeunesse, disait que le problème n'est pas Mme Ferembach, mais elle est la bouc émissaire d'orientations prises au-dessus d'elle. De plus, un informateur anonyme a contacté *Le Soleil* pour faire valoir que beaucoup de dossiers sont bloqués sans raison par la direction du secrétariat. Cela est d'autant plus louche lorsqu'on apprend que l'adjoint parlementaire du premier ministre, le député de LaFontaine, refuse de commenter ces allégations.

Étant donné l'importance du Secrétariat à la jeunesse, j'aimerais que le premier ministre nous assure qu'aucun dossier n'est bloqué pour des raisons politiques.

● (15 h 40) ●

La Présidente (Mme Thériault): M. le premier ministre.

M. Charest: D'abord, je vais être très direct, puisque le député de Joliette insiste pour revenir sur le même sujet et sur le même ton, pour lui dire qu'il ne sait pas de quoi il parle. On va s'entendre, là, il déclare, là, que ça ne va pas bien au secrétariat, là, il n'en sait rien. S'il en sait quelque chose, j'aimerais bien qu'il me le dise, là. Puis je ne veux pas être dur avec lui, là, mais c'est parce qu'il insiste pour revenir sur le même ton, de la même façon.

Et d'ailleurs, pour lui dire à quel point c'est vrai, il a parlé de M. Gravel. Suite à l'article, il y a eu un communiqué de presse de publié par la Table de concertation des forums jeunesse régionaux du Québec pour se dissocier de M. Gravel. Ils disent — puis je peux lui dire — sur la situation concernant la sortie d'un groupe d'employés: «Par le fait même, elle se dissocie des propos tenus de son propre chef par l'ancien directeur général de l'organisme, M. Gravel, dans un entretien qu'il avait accordé. M. Gravel a quitté de plein gré, à l'automne dernier, son poste de directeur général. Il n'est donc plus porte-parole, et en ce sens l'organisation ne souhaite pas être associée à ses propos.» Si la table prend la peine d'émettre un communiqué de presse pour se dissocier de ses propos, pourquoi, aujourd'hui, vous en faites les vôtres? C'est ça, la question. De toute évidence, vous n'êtes pas informé. Moi, ce que je peux vous dire, c'est que Mme Ferembach et l'équipe travaillent bien. Oui, il y a eu, dans la transition, des changements, puis, dans une organisation, ça arrive.

L'autre chose que vous devez savoir, c'est que le premier ministre n'est pas impliqué dans les opérations. Moi, je ne cherche pas à descendre dans les ministères, que ce soit au Secrétariat à la jeunesse ou ailleurs, pour dicter aux gens comment opérer leur département ou les responsabilités qu'ils ont. C'est eux qui ont cette responsabilité-là, puis ces choses-là relèvent de l'Administration, elles ne relèvent pas de la partie politique.

La Présidente (Mme Thériault): Merci, M. le premier ministre. M. le député.

M. Beaupré: Combien de temps il me reste?

La Présidente (Mme Thériault): Il vous reste neuf sur 17.

M. Beaupré: O.K. Bien, moi, Mme la Présidente, je vous dirais que c'est plutôt le premier ministre qui ne sait pas de quoi il parle.

La Présidente (Mme Thériault): Non...

M. Beaupré: Bien, le premier ministre vient de dire qu'il ne savait pas de quoi je parlais.

La Présidente (Mme Thériault): Je m'excuse, là, M. le député, je vais vous demander, là, de faire extrêmement attention à vos propos, des propos blessants, en disant que le premier ministre ne sait pas de quoi il parle, là.

M. Beaupré: ...Mme la Présidente, question de règlement. Tantôt, le premier ministre a dit qu'il ne savait pas de quoi je parlais. Je lui retourne... Vous ne l'avez pas averti.

La Présidente (Mme Thériault): Bien, moi, je vais vous dire d'être très prudent dans vos propos. Dans

nos règlements, ici, c'est écrit qu'il y a... des propos blessants, c'est inacceptable. C'est dans le règlement, c'est l'article 35.

M. Beaupré: Bien, je mentionnerais donc que le Secrétariat à la jeunesse est sous sa responsabilité, et, s'il ne sait pas ce qui se passe dans son propre ministère, c'est un peu désolant.

Coût de la mise à jour du portail jeunesse *Espace J*

Je vais poser ma question suivante. En 2005, le Secrétariat à la jeunesse a lancé le portail jeunesse *Espace J*. Je constate que la phase II, qui consiste à enrichir l'information gouvernementale fournie aux jeunes, est prévue pour 2008. Dans le budget de 2008-2009, on consacre 150 000 \$ pour cette fin, soit 130 000 \$ de plus que l'année passée, selon ce qui a été fourni. N'est-ce pas un peu exagéré, étant donné que c'est théoriquement les jeunes qui mettent à jour l'information?

La Présidente (Mme Thériault): M. le premier ministre.

M. Charest: Bien, Mme la Présidente, je ne veux pas m'éterniser sur l'autre question. Puis, quand j'ai tenu un propos que le député de Joliette relève, je veux vous assurer que ce n'était pas dans le but de blesser quiconque, en tout cas venant de ma part, mais je l'ai dit parce que je suis à peu près convaincu que le député de Joliette n'a pas parlé à quelqu'un du secrétariat, qu'il n'a pas eu de conversation avec les gens à l'interne, je suis à peu près convaincu de ça. Si c'est le contraire, il me le dira. Bon. Mais, quand c'est le cas, je pense qu'il faut être prudent. Puis, du côté de l'ADQ, il y a une tendance, depuis le début de la session parlementaire, franchement — ça aussi, il faut le noter — une grosse tendance, là, à dire des choses puis à attaquer les gens, puis les attaquer personnellement. Mais ce n'est pas une obligation, là, il n'y a personne qui vous oblige à faire ça, M. le député de Joliette... Excusez, Mme la Présidente. Et je ne sais pas qui... Quand on vous demande de faire des choses comme ça, je pense que vous auriez intérêt à résister à ceux qui vous invitent à ce genre de tactique là.

Sur le portail, on est actuellement — Mme Ferembach me met à jour, on en a parlé hier — on est dans une période de renouvellement du portail, et c'est pour ça qu'il y a des coûts qui y sont associés. Et on est, pour l'état d'avancement des travaux, on est dans... la mise en ligne du portail jeunesse *Espace J* est prévue... a été faite pour le 20 avril dernier.

Une voix: ...

M. Charest: 20 avril 2005, pardon.

Une voix: ...

M. Charest: Ah! C'est ça, on est dans une mise à jour pour la phase II, et c'est au cours de l'année 2008 que nous allons le faire. C'est fait à l'interne, le renouvellement.

La Présidente (Mme Thériault): M. le député de Joliette.

Une voix: ...

La Présidente (Mme Thériault): Oui.

M. Charest: M. le député de LaFontaine va compléter la réponse, parce que, là...

La Présidente (Mme Thériault): Oui, M. le député de LaFontaine.

M. Tomassi: ...parce qu'il fait une affirmation comme quoi que, le portail jeunesse, l'information sera mise à jour avec les jeunes, là, je vais seulement lui demander de se renseigner mieux. Le portail jeunesse va être mis en place par le Secrétariat à la jeunesse, l'information va provenir du Secrétariat à la jeunesse, il va y avoir des liens qui vont être liés vers des forums jeunesse. Alors, pour répondre à sa question, là, peut-être se renseigner mieux sur le Secrétariat à la jeunesse. Il serait peut-être au courant de qu'est-ce c'est qui se passe au Secrétariat à la jeunesse s'il appellerait.

La Présidente (Mme Thériault): Merci. M. le député de Joliette.

Financement d'une campagne d'information sur la consommation de drogues

M. Beaupré: Oui. J'aimerais revenir sur les publicités subventionnées, là, par le Secrétariat de la jeunesse sur les drogues. Je voudrais, premièrement, savoir simplement si le premier ministre approuve ces publicités-là.

M. Charest: Si le...

M. Beaupré: Si vous approuvez ces publicités-là.

La Présidente (Mme Thériault): M. le premier ministre.

M. Charest: Bien, c'est une... On donne beaucoup de latitude, et d'indépendance, et d'autonomie aux groupes... D'ailleurs, ce n'est pas mauvais, là, la question d'autonomie. Et ils ont accordé... le Forum jeunesse de l'île de Montréal a accordé un financement au Groupe de recherche et d'intervention psychosociale pour réaliser une campagne publicitaire, puis le projet déposé par l'organisme indépendant a été financé par le Fonds régional d'investissement jeunesse, le FRIJ, et administré par le Forum jeunesse de l'île de Montréal. Il y a eu un processus de sélection supervisé par le Forum jeunesse, et par la suite ça a été entériné, en passant, par le conseil exécutif de la CRE de Montréal. C'est la CRE de Montréal qui a approuvé la campagne de publicité, et le forum... Parce que le forum jeunesse relève de la conférence régionale des élus. C'est un des changements qu'on a faits, qui d'ailleurs a été un bon changement, de mettre en lien les forums jeunesse avec les CRE. Puis, dans la vaste majorité des régions où ça s'est fait, ça a été un bon succès.

Les CRE et le forum sont autonomes du gouvernement du Québec, et ça relève de leurs responsabilités. Alors, on n'est pas intervenus dans l'attribution des fonds,

puis on leur laisse de l'autonomie, puis je pense que, si on faisait le contraire, on nous le reprocherait.

Mais j'ajouterais d'autre chose, moi, j'en ai fait, des campagnes, quand j'étais ministre, depuis que je suis au fédéral, s'il y a une chose que je retiens là-dessus, c'est qu'il faut, si on veut parler aux jeunes, et il faut passer par les jeunes. Ils sont les mieux placés pour justement s'adresser à leurs pairs, pour parler des enjeux qui les touchent. Mais, pour ça, il faut leur faire confiance. Puis est-ce qu'ils doivent, eux... est-ce qu'on doit accepter le risque qui vient avec ça? Moi, je pense que oui. Je ne suis pas mal à l'aise avec ça. Je ne suis pas mal à l'aise avec ça, moi, je pense qu'il faut leur donner une occasion de parler aux autres jeunes et de le faire avec... et leur donner des responsabilités, puis d'assumer le risque qui vient avec ça.

La Présidente (Mme Thériault): Merci, M. le premier ministre. Il vous reste un peu moins de deux minutes.

M. Beaupré: Bien, je vais répéter ma question. Moi, ce que je veux savoir, c'est si vous, en tant que premier ministre...

La Présidente (Mme Thériault): ...par l'intermédiaire de la présidence.

M. Beaupré: Par l'entremise de Mme la Présidente, ce que je veux savoir, Mme la Présidente, c'est si le premier ministre approuve ces publicités qui encouragent la consommation de drogues dures et banalisent la consommation de drogues dures. Deuxièmement, ce que j'aimerais savoir, Mme la Présidente, c'est comment ces publicités-là ont coûté et quelles seront les précautions prises pour ne pas que le Forum jeunesse de l'île de Montréal refasse la même erreur.

La Présidente (Mme Thériault): Merci. M. le premier ministre.

● (15 h 50) ●

M. Beaupré: D'abord, l'information qui est diffusée n'encourage pas la consommation, elle ne banalise pas la consommation de drogues. Il faut la voir dans son ensemble, hein, il ne faut pas la voir... Il ne faut pas en prendre une partie pour essayer de la dénigrer, il faut au contraire la prendre dans son ensemble. Ça, c'est la première mise au point que j'aimerais faire.

Et vous avez, dans la fin de vos remarques, fait référence au Forum jeunesse de l'île de Montréal, qui a pris la décision, puis ils l'ont prise avec la CRE, la Conférence régionale des élus de Montréal, qui, eux, ont participé à la décision. Alors, c'est leur décision, et c'est eux qui sont responsables de ces fonds-là. Moi, je fais confiance au forum jeunesse, même si, comme je l'ai dit il y a une minute, il y a peut-être des choses que je ferais différemment. Mais, savez-vous, on vit dans une société où on veut que nos jeunes aient des responsabilités, on veut qu'ils puissent s'engager, qu'ils posent des actions, qu'ils parlent aux autres jeunes au niveau de la consommation de drogues. Moi, j'ai appris... Je vais vous donner un exemple. Quand j'étais au fédéral, j'ai appris une chose, quand on parlait aux jeunes de consommation de drogues, il fallait leur parler de qualité de vie, il ne fallait surtout pas les sermonner là-dessus, et qu'il fallait leur parler

qualité de vie, leur faire prendre conscience du fait que c'est un choix de vie qu'ils étaient appelés à faire, par exemple, autant pour les drogues légales que les drogues illégales, que ce n'était pas juste... c'était tout ça, là. Il ne fallait surtout pas les traiter comme des enfants parce que, là, on allait se priver de l'occasion de leur parler intelligemment. Et est-ce que ça veut dire que, de temps en temps, il y a des moyens qu'ils emploieraient qui ne seraient pas conventionnels? Oui, ça va arriver, mais, moi, je leur fais confiance.

La Présidente (Mme Thériault): Merci, M. le premier ministre. Ceci met fin au premier bloc. Nous allons aller maintenant du côté du deuxième groupe formant l'opposition. M. le député d'Abitibi-Est, vous avez 14 min 41 s dans ce premier bloc.

M. Wawanoloath: Merci, Mme la Présidente. Premièrement, dans mes salutations, tout à l'heure, j'ai oublié de saluer quelqu'un qui doit m'écouter par Internet, mon attaché politique, qui est responsable des dossiers jeunesse chez nous, Marc Jacob, qui s'en va vers d'autres cieux, vers le Témiscamingue. Donc, merci pour toute son aide apportée.

Donc, là-dessus, un petit commentaire rapide. Moi, je trouve ça effarant de me faire accuser ou de faire accuser ma formation politique qu'on a collaboré dans la nomination des gens du CPJ, c'est un manque de connaissances incroyable. Je n'ai jamais reçu de communication de la part du SAJ ou du cabinet du premier ministre, et personne de ma famille politique non plus. Donc, si les gens qui sont dans le Parti québécois, les jeunes qui s'intéressent à la jeunesse vont de leur propre chef vers le CPJ, c'est à cause qu'il y a beaucoup de jeunes chez nous pour qui la jeunesse est importante. Mais, bon, je ferme la parenthèse ici.

Évaluation de la Stratégie d'action jeunesse 2006-2009

Stratégie jeunesse 2006-2009. Quelle en est l'évaluation du premier ministre, générale sur cette stratégie jeunesse?

M. Charest: Générale? Bien, vous ne serez pas étonné si je vous dis que, moi, je pense que ça s'est assez bien déroulé. Mais il y a un comité d'évaluation, là, qui va porter un jugement là-dessus et qui est déjà... Il y a eu une réunion, je pense.

Une voix: ...

M. Charest: Comme le comité des partenaires qui fait un suivi là-dessus, M. le député, et qui aura la tâche justement de faire l'évaluation de l'ensemble des mesures de la stratégie jeunesse. Alors, on ne veut pas être les seuls à porter un jugement là-dessus. En passant, on va être aussi très ouverts à vos propres commentaires là-dessus et au député de Joliette, puis sincèrement intéressés. Si vous avez des choses à nous suggérer, vous allez, je pense, trouver chez nous une oreille très attentive à ce que vous pourriez suggérer.

Maintenant, il y a un comité... on me souligne qu'il y a un comité interministériel d'experts en évaluation

qui a été formé également là-dessus, et un plan d'évaluation également a été élaboré par le comité. Et ce plan énumère les différentes étapes d'évaluation de la stratégie, les indicateurs de résultat des mesures ont été révisés et bonifiés, et on est en train de mettre à jour les indicateurs de résultat, assurer le suivi. On recueille les résultats d'évaluation disponibles, on prépare un cadre d'évaluation, et tout ça va nous permettre de faire une évaluation aussi objective que possible de ce qu'on aura de fait.

Puis Mme Ferembach me souligne qu'il y a deux évaluations spécifiques qui sont en cours actuellement, un pour IDEO 16-17... Et j'espère avoir l'occasion d'en parler parce que c'est les carrefours jeunesse-emploi qui mettent en oeuvre actuellement le programme IDEO 16-17, qui est un très bon programme fait par un groupe de gens fantastiques. Les carrefours jeunesse-emploi, je n'ai pas eu l'occasion de le dire, les gens ne seront pas étonnés, vous ne serez pas étonnés de m'entendre dire aujourd'hui que, moi, je suis le fan numéro un des carrefours jeunesse-emploi au Québec, ils font un travail fantastique. Et d'ailleurs ce n'est pas mon gouvernement qui les a mis sur pied, j'aurais aimé ça que mon gouvernement aie l'idée de les mettre sur pied. Et c'est un gouvernement précédent qui vient de votre famille politique qui a mis ça sur pied. D'ailleurs, Mme Lapointe, pour ne pas dire la députée de Crémazie, est impliquée là-dedans. Moi, je trouve ça formidable, les carrefours jeunesse-emploi. On les a beaucoup appuyés puis on va continuer à les appuyer, puis ils ont ce programme-là qui s'appelle IDEO 16-17. J'espère avoir l'occasion d'en parler, mais il y a une évaluation spécifiquement là-dessus faite par une excellente université qui s'appelle l'Université de Sherbrooke.

Et il y a également une évaluation du Défi entrepreneurial jeunesse, que mon gouvernement a lancé cette fois au mois de février 2004. Il y a eu une première édition, puis on l'a réédité pour la Stratégie d'action jeunesse, on a remis un autre... plus de 20 millions, 21,4 millions là-dedans, et ça aussi, ça a connu un très beau succès. Et ça, ça fait l'objet d'une évaluation par l'UQAM.

La Présidente (Mme Thériault): Merci, M. le député d'Abitibi-Est.

Mise en oeuvre de l'Engagement jeunesse

M. Wawanoloath: Mme la Présidente, j'aimerais savoir du premier ministre qu'est-ce qui explique des grands retards dans certains volets, comme Engagement jeunesse, qui est un projet très intéressant quand même, de faire en sorte que les différents ministères soient plus arrimés l'un à l'autre, qu'un jeune qui est dans un CLSC puisse avoir des services de la part du CLSC mais être arrimé avec un CJS, quelque chose... Pourquoi cet engagement-là, qui est très intéressant, comme je l'ai dit un peu plus tôt, est en retard? Est-ce que ces retards sont dus à des problèmes, problématiques internes au sein du Secrétariat à la jeunesse? Quelles sont les causes de ce retard-là?

La Présidente (Mme Thériault): M. le premier ministre.

M. Charest: Bien, avec votre permission, Mme la Présidente, est-ce que je peux demander au député de LaFontaine, mon adjoint parlementaire, qui, lui, est très

au fait du dossier, de peut-être vous donner une réponse plus détaillée? Au besoin, on...

La Présidente (Mme Thériault): Ça me prend un consentement. Consentement?

M. Charest: Merci.

La Présidente (Mme Thériault): M. le député de LaFontaine.

M. Tomassi: Merci beaucoup. Et merci au député d'Abitibi-Est d'apporter le point sur Engagement jeunesse, qui est une excellente mesure de la Stratégie d'action jeunesse. Comme nous l'avions... comme l'engagement que nous avons pris en 2003 de ne pas faire du mur-à-mur, Engagement jeunesse est placé dans chaque région. Chaque région, il y a une concertation qui doit être faite. Dans chaque région, le porteur du ballon d'Engagement jeunesse n'est jamais le même. Alors, dans certaines régions, ça peut être la CRE; dans certaines autres régions, ça doit être le forum; dans certains autres, c'est une direction régionale d'un ministère, Emploi, Solidarité ou Éducation. Alors, c'est un travail de concertation qui doit se faire à même la région pour déterminer qui va être le porteur de ballon de l'Engagement jeunesse, s'il y a une compréhension entre les divers organismes qui doivent arriver à mettre en place l'Engagement jeunesse.

Dans les régions où est-ce que l'Engagement jeunesse a été mis de l'avant, ça va extrêmement bien. Il y a certaines régions, oui, où est-ce qu'il y a eu un retard qui a été fait, ça ne vient pas du Secrétariat à la jeunesse. On a laissé la latitude, le Secrétariat à la jeunesse a laissé la latitude aux régions du Québec de déterminer qui sera le porteur et le responsable du dossier Engagement jeunesse. Alors, c'est pour ça que, dans certaines régions, quand il y avait une concertation qui était plus solide, ça s'est fait plus rapidement. D'autres vont se faire dans les semaines et dans les mois qui vont venir.

La Présidente (Mme Thériault): Merci. M. le député d'Abitibi-Est.

Planification de la prochaine Stratégie d'action jeunesse

M. Wawanoloath: Merci, Mme la Présidente. Donc, la prochaine stratégie jeunesse, est-ce qu'on pourrait avoir une perspective à plus long terme qui... Dans la dernière, 2006-2009, il y a beaucoup de choses, et la partie 2006 a été prise pour les consultations puis, après ça, pour la lancer, donc il y a eu un retard dans ce sens-là. Et, dans cette perspective de voir les choses plus à long terme, pourquoi pas une stratégie jeunesse de cinq ans pour faire en sorte que les différents organismes qui sont touchés par une stratégie comme ça puissent avoir une vision plus à long terme?

Et, dans cette perspective-là de voir les choses plus à long terme, un deuxième volet à ma question: Est-ce qu'on pourrait voir la table de concertation se faire proposer autre chose qu'une convention d'une année? En ce moment, il y a eu des négociations, une proposition d'une année et, on le sait, l'année dernière, dans les crédits, il avait fallu, avec insistance, faire en sorte que la table

de concertation puisse survivre. Et maintenant elle a survécu, il y a une entente qui va sûrement être acceptée, en tout cas selon les échos que j'ai, mais pourquoi ne pas faire en sorte qu'on donne non seulement l'argent au compte-gouttes, mais qu'on puisse y aller avec plus qu'une année? Pourquoi ne pas faire trois ans ou quatre ans pour une convention avec la table de concertation jeunesse pour qu'ils puissent avoir des meilleures assises et voir à plus long terme?

La Présidente (Mme Thériault): M. le premier ministre.

● (16 heures) ●

M. Charest: Bien, je prends ça de manière très constructive, la suggestion que vous faites, M. le député. D'abord, il y a un comité des partenaires, là, qui est mis sur pied pour le suivi puis l'évaluation, puis je pense que ça a été soulevé comme question, est-ce qu'on pourrait considérer une stratégie qui serait sur une plus longue période, cinq ans au lieu de trois ans. Alors, on est ouverts à discuter de cela.

La réserve que je vous ferais, c'est qu'on vit à un rythme accéléré, les choses changent vite. Des fois, c'est peut-être mieux d'avoir une période qui est plus courte avec une perspective plus longue, c'est-à-dire en sachant qu'on va continuer de faire en sorte qu'on puisse rapidement commencer à préparer la prochaine stratégie pour ne pas avoir de période de flottement, éviter, là... Et je ne dirais pas qu'il y a eu un retard entre les deux, il y a eu une période de flottement entre les deux, là, entre l'annonce de la nouvelle stratégie et la fin de l'autre. D'ailleurs, on est sensibles à cela. Et là on est dans la préparation de la prochaine Stratégie d'action jeunesse, on veut éviter qu'il y ait une période de flottement justement, qu'il y ait une continuité.

Alors, on est ouverts à l'idée de faire ça sur une plus longue période de temps. Je vous fais juste cette mise en garde, qu'en cinq ans ça peut changer très, très vite. Alors, il faut de la flexibilité pour qu'on puisse s'ajuster également aux événements puis aux circonstances. Et, nous, on va travailler avec vous puis avec d'autres pour qu'on puisse rapidement préparer la prochaine édition qui arrive à terme, là... la stratégie actuelle arrive à terme le 31 mars 2009, donc dans un an d'ici. Alors, ça va quand même aller assez vite.

La Présidente (Mme Thériault): M. le député.

M. Wawanoloath: Merci. Il me reste combien de temps pour ma formation?

La Présidente (Mme Thériault): Il vous reste 4 min 40 s.

Financement de la TCFJRQ (suite)

M. Wawanoloath: Merci. Mais j'aurais aimé ça vous entendre un peu plus, par exemple, sur la Table de concertation des forums jeunesse. Un an de convention, moi, je trouve ça court. Déjà que la dernière année qu'ils ont eue avant cette première année de convention... Cette année de convention là a été difficile, changement de directeur général, tension au sein des forums jeunesse parfois, où donc il a fallu faire en sorte de questionner le gouvernement pour qu'elle puisse survivre, de un. Et

maintenant, qu'on la voie juste être en place pour une année, je trouve ça un peu triste. J'aurais aimé ça voir cette table de concertation là, qui est essentielle pour la concertation des forums jeunesse du Québec, mais aussi faire en sorte qu'elle puisse dégager des opinions... Donc, j'aimerais ça voir cette table de concertation jeunesse avoir plus qu'un an de garantie, Mme la Présidente.

La Présidente (Mme Thériault): M. le premier ministre.

M. Charest: On est dans une négociation qui va jusqu'au 31 mars 2009 parce que l'édition actuelle de la Stratégie d'action jeunesse arrive à terme le 31 mars 2009. Alors, on a voulu synchroniser en quelque sorte les calendriers. Alors, c'est pour ça qu'on négocie jusqu'à cette date. Mais on prend bonne note de votre suggestion, et, pour la prochaine Stratégie d'action jeunesse, qui pourra être au moins pour trois ans... Peut-être qu'on la prolongera, comme l'ont suggéré le Comité des partenaires, peut-être pour une plus longue période de temps. Moi, je suis ouvert à l'idée qu'on puisse conclure une entente qui serait pour une plus longue période, d'un an. Je pense que c'est une suggestion qu'on sera certainement prêts à étudier puis à regarder sincèrement, si une telle chose n'est pas souhaitable.

La Présidente (Mme Thériault): M. le député.

Frais de fonctionnement des forums jeunesse régionaux

M. Wawanoloath: Merci. Donc, j'aimerais vous parler encore des forums jeunesse, mais des forums jeunesse régionaux. On le sait, certains forums jeunesse éprouvent des difficultés financières à cause qu'ils ont décidé de s'attaquer à leur mandat avec de l'ardeur, c'est-à-dire en mettant en place des actions jeunesse très structurantes, des AJS, qui nécessitent souvent l'embauche de personnel et de ressources supplémentaires. Donc, depuis le début de la dernière Stratégie d'action jeunesse, il n'y a pas eu d'indexation des forums jeunesse, et, du coup, les forums jeunesse... Peut-être que, là, dans les prochaines années, on va pouvoir faire en sorte qu'une indexation soit là.

Mais un autre problème qui est particulier aux régions, c'est le fait que les forums jeunesse des régions et des régions centrales ont souvent les mêmes frais de déplacement, des mêmes montants pour les frais de déplacement, et c'est problématique dans une région comme la mienne où les distances sont beaucoup plus grandes. Vous le concéderez, chers collègues, que de voyager sur l'île de Montréal ou de voyager entre Val-d'Or et Rouyn-Noranda, entre Amos et La Sarre, il y a beaucoup plus de frais qui sont encourus par les administrateurs et les employés. Donc, j'aimerais... Encore là, vous nous avez parlé un peu plus tôt qu'on ne voulait pas appliquer des politiques mur à mur. Il faudrait peut-être prendre en considération le fait que les régions ont justement des distances comme ça, plus grandes, et faire en sorte que cette problématique-là, que cette réalité-là soit mieux... transparaisse un peu mieux dans les montants accordés pour les frais de déplacement.

La Présidente (Mme Thériault): Merci. M. le premier ministre, 1 min 40 s au temps.

M. Charest: C'est une question qui fait l'objet de travaux actuellement. Lors du renouvellement de la Stratégie d'action jeunesse, on n'avait pas abordé cette question-là. Pour une raison que j'ignore, là, je pense qu'elle n'a pas été soulevée. Pas par mauvaise foi ni par négligence, mais parce que ce n'était pas un enjeu qui paraissait, à ce moment-là, très important peut-être ou évident, alors ça n'a pas été abordé de part et d'autre. Et là, dans la mise en oeuvre de la Stratégie d'action jeunesse, là, ça a apparu évident qu'il y avait un problème. Vous avez tout à fait raison de souligner qu'il faut, au Québec, concilier l'objectif des distances avec les missions qui sont fixées aux forums jeunesse. Dans le Nord-du-Québec, vous êtes bien placé pour en parler, les déplacements se font à un coût très élevé, même les communications puis le coût des communications, par exemple, les coûts de traduction de documents en inuktitut ou dans une autre langue des premières nations. Enfin, il y a des coûts additionnels dont il faut tenir compte, qui ne sont pas évidents pour ceux qui habitent à l'extérieur de ces régions-là, dans les régions urbaines.

Il y a eu une rencontre le 2 octobre dernier sur cette question-là, puis un groupe de travail a été formé pour étudier les questions des frais de fonctionnement. Il y a eu une première rencontre le 11 février 2008, à Québec, ici, à Québec, sur cette question-là, et les membres du comité, du groupe de travail se sont fixé des objectifs et un échéancier dans la démarche. Alors, d'abord, ils ont, dans les objectifs, retenu qu'il fallait documenter la situation financière des forums jeunesse régionaux et bâtir un argumentaire autour du ou des besoins identifiés. Et là ils vont alimenter les forums sur l'information qu'ils auront, et on va regarder la question des budgets de fonctionnement dans la nouvelle édition de la Stratégie d'action jeunesse. Comme ça, on va l'aborder directement, puis espérons qu'on pourra trouver les bonnes réponses pour que tout le monde puisse fonctionner efficacement.

La Présidente (Mme Thériault): Merci. Ceci termine le deuxième bloc. Donc, nous allons aller passer du côté du groupe formant le gouvernement. M. le député de Robert-Baldwin, vous avez 16 minutes et quelques devant vous.

M. Marsan: Je vous remercie, Mme la Présidente. Je vous salue, d'abord. Je veux saluer le premier ministre et l'équipe qui l'accompagne. Je veux saluer également les collègues parlementaires avec qui on travaille depuis longtemps.

Je me permettrais, avant de commencer, de faire une courte remarque, Mme la Présidente, à travers vous. J'ai écouté, comme d'autres, là, le ton du député de Joliette sur la façon dont il a présenté ses dossiers et j'aimerais seulement dire une petite chose, c'est que ça fait un an qu'on travaille ensemble, et jamais, je ne me souviens pas — puis je n'ai pas manqué beaucoup de séances; mais — en aucun temps il n'a fait preuve d'un tel niveau d'agressivité. Ce n'est pas lui. En tout cas, je n'ai pas l'impression. Je voulais quand même vous souligner ça.

Ceci étant dit, je voudrais vous dire également à quel point, moi, je suis fier de faire partie d'un gouvernement qui met la jeunesse dans ses plus hautes priorités. Puis la meilleure façon de le faire, c'est que le premier ministre lui-même a décidé qu'il n'y aurait pas de ministre

de la Jeunesse dans notre gouvernement, c'était lui le grand responsable. Alors, je pense que c'est vraiment un apport extraordinaire qu'on puisse avoir au niveau d'un gouvernement en sachant que c'est le premier ministre lui-même qui s'occupe de notre jeunesse. J'aimerais rappeler que c'est le premier ministre, en 2006, qui a lancé la Stratégie d'action jeunesse 2006-2009. Pour une jeunesse engagée dans sa réussite. L'année dernière, nous étions à un an de la mise en application de la plupart de ces mesures, et ces mesures sont inscrites dans cinq grands axes de stratégie, à savoir: améliorer la santé et le bien-être des jeunes; favoriser la réussite éducative des jeunes; favoriser l'insertion professionnelle des jeunes; accroître leur présence dans la société; et enfin améliorer le soutien qui leur est offert.

Quand on parle d'améliorer la santé et le bien-être de nos jeunes, je ne peux que saluer la mesure qui a été réalisée par le premier ministre et son gouvernement à l'automne dans les écoles du Québec, et là je parle de l'élimination de la malbouffe. À cela je peux ajouter, Mme la Présidente, toutes les discussions que nous avons eues et l'aboutissement de la Loi sur le tabac. Quand on sait les impacts du tabac pour la société en général, mais pour la jeunesse en particulier, parce que c'est lorsqu'on est jeune qu'on commence à développer certaines habitudes de tabagisme, alors, moi, je suis très fier encore une fois de faire partie d'un gouvernement qui a été en mesure de bien gérer ce genre de situation.

Évaluation de la Stratégie d'action jeunesse 2006-2009 (suite)

Je ne peux passer également sous silence le fait que la Stratégie d'action jeunesse 2006-2009 est une des pièces importantes de l'ensemble des interventions gouvernementales destinées aux jeunes. Et là j'aimerais poser ma question au premier ministre au terme de ces deux années: Alors, est-ce que vous pouvez nous dresser un bilan sur l'état d'avancement de la stratégie jeunesse au Québec?

La Présidente (Mme Thériault): M. le premier ministre.

● (16 h 10) ●

M. Charest: Merci, Mme la Présidente. Je rappelais un peu plus tôt que la Stratégie d'action jeunesse, la deuxième édition, a fait l'objet d'une vaste consultation à laquelle ont participé des milliers de jeunes. Moi, je me rappelle avoir lancé la consultation, et on avait fait autant de bruit que possible autour du lancement parce qu'on voulait attirer l'attention des jeunes, on voulait qu'ils s'y intéressent. Mais on est allés plus loin, on est allés dans chaque région du Québec. J'ai moi-même participé à plusieurs rencontres de consultation quand j'avais l'occasion de le faire. Je vous avoue que ce n'est pas moi qui ai fait le gros du travail, ça a été fait par l'équipe chez nous puis Roch Cholette à l'époque, qui n'est plus député du comté de Hull. Mais Roch avait fait un travail fantastique dans l'exercice de consultation.

Ça nous a permis de faire une stratégie d'action jeunesse qui représente un investissement de plus de 1 milliard de dollars, dans lequel il y avait 110 millions de dollars d'argent neuf. Et, en passant, ça ne veut pas dire que c'est le montant qu'on dépense pour les jeunes au gouvernement du Québec, loin de là, parce que, si on inclut tout ce qu'on investit au niveau de l'éducation, au

niveau de la santé et des services sociaux, bien là vous devinez, Mme la Présidente, que c'est des montants qui sont pas mal plus importants. Mais ça, quand je parle du milliard, là, c'est ce qu'on avait voulu cibler dans le cadre d'une stratégie d'action jeunesse. Il y a 44 mesures qui avaient été proposées, puis là-dessus 95 % des mesures ont été mises en oeuvre. Alors, il n'y a que quelques mesures qui sont en cours de réalisation, qui doivent être réalisées, mais 95 %, ça veut dire que le travail en amont avait été bien fait et bien préparé. C'est le signal, ça, c'est un indice que le travail préparatoire avait été bien, bien exécuté.

Je peux vous citer quelques exemples de programmes, là, qui ont été de très beaux succès: le concours Je prends ma place, qui encourage beaucoup la participation citoyenne des jeunes dans notre société; le programme IDEO 16-17, qui met en oeuvre actuellement les carrefours jeunesse-emploi, qui est un très beau succès. 16-17 est important parce qu'une des choses qu'on avait relevées dans la consultation, c'est le fait que, chez les jeunes de 16 à 17 ans, qui sont entre l'âge adulte... reconnu légalement comme étant l'âge adulte, mais qui par ailleurs ne sont plus sous une obligation légale de fréquenter l'école, qu'il y a une période de flottement dans la vie de ces jeunes-là, et que... On parle de jeunes qui ont des besoins particuliers, là, évidemment, et qu'il fallait leur venir en aide, il fallait trouver une façon de leur tendre la main, et c'est les carrefours jeunesse-emploi qui nous ont proposé ça, ce programme-là, qui est formidable, qui rejoint ces jeunes-là. Les fonds FRIJ évidemment font partie de la Stratégie d'action jeunesse et destinés aux forums jeunesse, qui sont autonomes. Je reviens là-dessus parce que ça rejoint une des préoccupations, une des questions qui m'a été posée un peu plus tôt, ils sont autonomes. Puis je crois en ça, moi, cette autonomie pour les forums jeunesse, je pense que c'est important qu'ils le soient, il faut leur faire confiance.

Et il y a également le plan d'action visant à améliorer la formation scolaire en santé, en sécurité au travail. Le programme de cybermentorat qui a été mis sur pied pour aider les jeunes dans leur choix de carrière. Les politiques-cadres pour une saine alimentation, pour un mode de vie physique actif aussi parce qu'un de nos grands défis, c'est d'encourager les jeunes le plus rapidement possible à adopter des habitudes de vie qui sont saines, que ce soit l'alimentation, que ce soit l'exercice physique, mais aussi les consommations de drogues, que ce soient des drogues légales ou même illégales, évidemment. Mais même les drogues qui sont légales, il y a des choix à faire, puis il faut pouvoir sensibiliser les jeunes, le plus tôt possible, les jeunes au fait qu'il y a là vraiment un choix de vie et qu'ils ont la liberté, et que, par exemple, ils ne sont pas obligés de suivre les exemples qu'ils ont autour d'eux. Parce que, pour les jeunes, l'exemple le plus fort, c'est ce qu'ils ont autour d'eux, hein, les habitudes des parents, par exemple, ou les amis, et ne serait-ce que les sensibiliser au fait qu'ils ont d'autres choix, qu'ils ne sont pas obligés de faire... ou qu'ils doivent être sensibles à ces influences-là, c'est déjà un pas, un pas très important pour leur permettre d'améliorer leur qualité de vie.

Il y a toute la question de l'entrepreneuriat qu'on a voulu entreprendre. D'ailleurs, j'étais récemment aux Mercuriades. Les Mercuriades, c'est un événement annuel organisé par la Fédération des chambres de commerce du

Québec où, à chaque année, on reconnaît les performances exceptionnelles d'entrepreneurs québécois. Pas uniquement dans le domaine des affaires, en passant, les gens qui sont des exemples de philanthropie dans leur vie puis aussi des gens qui sont des exemples de promotion de l'entrepreneuriat. Et c'est moi à qui on confie le privilège de remettre ces prix, et ça fait deux années de suite que les récipiendaires ont tenu à nous remercier puis remercier le gouvernement du Québec de notre programme d'entrepreneuriat et de Défi entrepreneuriat jeunesse. Et j'en suis très fier, c'est un des beaux succès d'ailleurs du Secrétariat à la jeunesse et de l'équipe chez nous d'avoir mis sur pied ce programme-là et d'avoir travaillé avec des gens de l'extérieur pour y arriver.

Alors, il y a 127 nouveaux clubs d'entrepreneurs étudiants qui ont été mis sur pied, et 65, en passant, ont été mis sur pied dans les centres de formation professionnelle. Il y a les agents de sensibilisation en entrepreneuriat jeunesse, il y en a 91 maintenant à travers le Québec et 19 agents de promotion de l'entrepreneuriat collectif qui sont implantés à travers le Québec. Alors, vous voyez, il y a là-dedans, je pense, un beau succès. Je le dis humblement. Ce n'est pas l'affaire d'une seule personne ou d'un seul groupe, c'est parce qu'il y a beaucoup de gens qui s'intéressent à l'avenir des jeunes dans beaucoup de domaines qui ont mis l'épaulé à la roue et qui ont fait de cette Stratégie d'action jeunesse un très beau succès.

La Présidente (Mme Thériault): Merci. M. le député de Chomedey.

Concours Je prends ma place

M. Ouellette: Merci, Mme la Présidente. D'entrée de jeu, je voudrais revenir, M. le premier ministre, sur vos mots d'ouverture relativement à deux programmes dont vous avez eu la vision de mettre sur pied, le programme qui touche les gangs de rue et celui de la violence à l'école. C'est des programmes qui démontrent la mobilisation de plusieurs ministères au sein du gouvernement, et je me permettrai brièvement de vous parler du programme des gangs de rue où, au mois de décembre, par le biais du ministre de la Sécurité publique, on annonçait un programme unique au Canada de 17,6 millions en mesures préventives qui touche autant les intervenants qui aident notre jeunesse pour des mesures de prévention, pour des mesures de communication. On investissait, dans ce 17,6 millions, plus de 5 millions dans des mesures pour prévenir le recrutement des jeunes à des fins d'exploitation sexuelle. C'est toutes des choses qui touchent notre jeunesse, et il faut s'attaquer dans plusieurs domaines autant à un ensemble de mesures à plusieurs à la fois, d'où la mobilisation gouvernementale.

Il y avait une autre mesure de 4,5 millions dans la surveillance intensive des délinquants à risque pour s'assurer que les jeunes, à leur sortie après des peines de prison, tout serait fait pour les inciter à quitter le milieu des gangs de rue. Et je pense qu'il y avait une mesure qui était très intéressante aussi dans ce plan de prévention, c'était l'aide aux parents et aux différentes communautés pour les accompagner toujours dans ce processus de ramener notre jeunesse dans le droit chemin.

Cette semaine, j'assistais à l'annonce, lundi, de la ministre de l'Éducation sur le programme de violence à

l'école, et c'est un autre programme très audacieux qui va permettre encore de sécuriser notre jeunesse, d'accompagner notre jeunesse. C'est plus de 5 millions qui vont être investis, au niveau des commissions scolaires, dans des mesures pour accompagner les élèves qui sont suspendus ou qui vont faire l'objet de mesures disciplinaires à l'école. Donc, c'est deux mesures qui démontrent l'implication gouvernementale, et je veux saluer votre vision sur cette mobilisation gouvernementale dans ce programme-là.

Pour les besoins des gens qui nous écoutent, je pense que les gens pourront être surpris d'apprendre que des 15 à 19 de notre société sont la catégorie d'âge de jeunes les plus impliqués dans le bénévolat dans notre société. C'est peut-être surprenant pour les gens qui nous écoutent, mais ça démontre... Et je le sais pour avoir des enfants qui sont un petit plus vieux que les cinq du député de LaFontaine — mes quatre à moi sont un petit peu plus vieux, et j'en ai de tous les âges — et mes deux derniers sont très impliqués en bénévolat autant à l'école, autant au niveau des personnes âgées que pour aider dans différentes sphères de la société.

Dans la Stratégie d'action jeunesse, il y a un volet qui est d'accroître la présence des jeunes dans notre société. On s'était engagés, le gouvernement s'était engagé à organiser un concours pour reconnaître l'implication des jeunes dans notre société. Ce concours-là, c'est Je prends ma place. Je pense que c'était quelque chose de très important. D'ailleurs, je voudrais juste vous souligner la... je voulais féliciter la lauréate de la région de Laval, Annie Potier, qui a été reconnue au cours de la première année du concours.

Ma question, M. le premier ministre: L'état de la situation de cette mesure dans notre stratégie, et que prévoyez-vous pour l'édition de cette année?

● (16 h 20) ●

La Présidente (Mme Thériault): Merci. M. le premier ministre, vous avez deux minutes pour répondre. Ça va terminer le bloc.

M. Charest: Ça va aller vite. Mais je veux remercier à nouveau le député de Chomedey parce qu'il a été directement impliqué dans la conception et la mise en oeuvre de ces deux politiques, là, à la fois pour la violence à l'école, pour contrer la violence puis également sur les gangs de rue parce qu'il arrive à l'Assemblée nationale fort d'une expérience très importante dans le combat qu'il a mené contre les gangs de motards au Québec. Il est célèbre, il s'est rendu célèbre dans ce combat, et je pense que c'est un privilège pour nous de l'avoir comme collègue à l'Assemblée nationale, il a pu contribuer directement à la mise sur pied de ces deux initiatives.

Le programme Je prends ma place nous avait été suggéré pour la Stratégie d'action jeunesse dans le but de valoriser les jeunes pour leur contribution justement à la société, et je constate, comme vous le dites, que les jeunes font beaucoup de bénévolat. Vous avez quatre enfants, le député de LaFontaine en a cinq. Lui, il est très ambitieux. J'ai appris d'ailleurs que le député d'Abitibi-Est est père depuis neuf mois, félicitations. Alors, c'est une grande joie dans la vie de voir ses enfants en plus arriver à un âge où ils veulent contribuer, ils veulent donner un coup de main.

Et l'idée du programme, c'est de justement valoriser ces jeunes-là puis de les citer en exemple. Et on demande au forum donc de faire un concours pour les identifier,

et on travaille aussi avec l'Office franco-québécois de la jeunesse pour leur offrir un stage en France. C'est un peu la récompense qu'on leur offre d'avoir ce contact, puis en même temps ça nous permet de rejoindre un autre objectif, d'offrir une expérience d'ouverture sur le monde à ces jeunes. Alors, on a eu des jeunes en 2007, à l'édition de 2007, qui ont été reconnus pour du travail qu'ils ont fait dans l'accès à la propriété forestière, l'accompagnement juridique des groupes communautaires, l'accompagnement auprès des aînés, la participation à des groupes d'aide de jeunes, le développement de liens intergénérationnels et des questions de développement durable.

La deuxième édition du concours vient d'être lancée le 14 avril dernier, et la sélection des lauréats aura lieu au printemps. Et comme le député de Chomedey, moi, je vois là-dedans franchement une affaire, une occasion de féliciter et de remercier ces jeunes qui font preuve de leadership dans leurs communautés.

La Présidente (Mme Thériault): Merci, M. le premier ministre. Nous allons retourner du côté de l'opposition officielle. M. le député de Joliette, en vous indiquant que vous avez 17 min 14 s à votre disposition.

Stratégie pour contrer le décrochage scolaire

M. Beaupré: Merci, Mme la Présidente. Lors de la dernière étude des crédits budgétaires, j'ai abordé la question du décrochage scolaire pour demander au premier ministre son plan d'attaque pour contrer le décrochage scolaire, qui touche 25 % des jeunes au Québec, soit un enfant sur quatre. Moi, ce qui me préoccupe derrière cette statistique désastreuse là, c'est le jeune, que fait-il s'il n'est pas sur un banc d'école. Je crois que c'est inacceptable, dans une société démocratique et moderne, de laisser tomber des jeunes. Je ne doute pas de la bonne volonté du premier ministre à s'attaquer au problème, mais je doute que les solutions fonctionnent.

En effet, l'année dernière, Mme la Présidente, le premier ministre a évacué la question en disant qu'on exagère et que plusieurs programmes ont été implantés avec de grosses sommes d'argent. Pourtant, une étude de Statistique Canada nous apprenait encore que 50 % des jeunes qui raccrochent décrochent de nouveau. De plus, Pierre Potvin, professeur en psychoéducation à l'Université du Québec à Trois-Rivières, spécialiste en décrochage scolaire, nous apprenait aussi qu'il y avait un décrochage caché qui pouvait atteindre 5 % à 7 % supplémentaires dans certaines régions. Selon les dernières statistiques du ministère de l'Éducation, on parle de 30 % de décrochage scolaire chez les garçons pour l'ensemble du Québec et 75 % pour le Nord-du-Québec. Le premier ministre pourra me dire que je suis alarmiste, et je lui répondrai que, oui, je suis alarmiste, car le problème est réel, tandis que les actions sont inadéquates.

Ma question au premier ministre: Selon le Plan d'action jeunesse 2006-2009, à la page 21, on cible d'adapter les formations aux besoins des jeunes et de mieux soutenir les élèves en difficulté. L'indicateur de gestion pour suivre cet objectif est le taux de décrochage scolaire des garçons et des filles et non pas le taux de diplomation ou le taux de raccrochage. Je voudrais savoir quel est l'objectif réaliste visé par la stratégie. Est-ce qu'on va l'atteindre d'ici la fin du plan d'action, en 2009?

La Présidente (Mme Thériault): Merci, M. le député de Joliette. M. le premier ministre.

M. Charest: Merci, Mme la Présidente. Puis je sens un changement de ton, puis je pense que c'est une bonne chose. Puis je veux revenir sur vos propos parce que vous avez une bonne mémoire, vous vous rappelez que, l'an dernier, on avait discuté... Puis effectivement je tenais absolument à faire une distinction, quand on aborde la question du décrochage, à faire une distinction sur deux chiffres qui sont différents, puis ils ont chacun leur importance. Le premier chiffre, c'est le taux de décrochage scolaire qui définit d'une façon très précise... Quand on pense à sa définition, c'est le nombre de jeunes qui terminent le programme dans le délai prescrit par le programme, et là on obtient un chiffre. Mais, quand on pousse un peu plus loin et on va voir le taux de diplomation, le taux de succès ultimement, on a un autre chiffre. Et c'est important de distinguer entre les deux parce que ne pas le faire donnerait un portrait faussé de la réalité, ça fausserait la réalité qu'on présenterait à ceux qui s'intéressent à cette question-là.

Moi, mon expérience là-dedans remonte à il y a très, très longtemps. Quand j'étais au fédéral, encore une fois, on avait fait un grand programme qui visait justement le retour à l'école, qui s'appelait L'école avant tout. On avait travaillé avec les provinces parce que c'est déjà... Là, je vous ramène, là, en 1987-1988, 1989-1990, là, c'était déjà, à ce moment-là, identifié comme étant un enjeu majeur. Et on en a débattu, imaginez-vous, là, de long en large, puis on avait consulté, je me rappelle, on avait consulté le gouvernement américain, on avait eu des consultations très détaillées. Et c'est un élément qu'on m'avait constamment ramené pour me dire: Attention, là, parce qu'il y a le taux de décrochage, mais il y a ceux qui reviennent, puis il faut avoir tout le portrait pour juger correctement de la situation.

Puis je vais vous en faire la démonstration pour vous dire comment ça change les données. Sur le taux de décrochage, si on prend pour ceux en 2004 — là, j'ai les chiffres pour 2004, c'est les données les plus récentes que j'ai, là, sous la main — si on prend ceux qui obtiennent un diplôme avant l'âge de 20 ans, vous êtes à un taux de diplomation de 70,2 %. Mais, si vous si vous prenez ceux qui ont plus de 20 ans, vous arrivez à un taux de diplomation de 85,4 %. Là, vous venez de couper de moitié littéralement le taux de ce qu'on pourrait appeler de décrochage, là, c'est-à-dire le nombre de jeunes qui obtiennent leur diplôme. Ce n'est pas la même chose. D'ailleurs, le Québec est probablement un des endroits où le taux de diplomation ultimement est assez haut. Je n'ai pas de chiffre sous la main, mais je devine que ça se compare assez bien avec les autres pays de l'OCDE. Alors, c'est pour ça qu'il faut se donner le portrait.

Maintenant, je suis d'accord avec vous sur une chose, il ne faut pas banaliser, là. À 15 % ultimement, même après l'âge de 20 ans, c'est trop élevé, surtout dans une économie du savoir où le niveau de formation a un impact direct sur la possibilité d'obtenir un emploi, mais aussi sur la possibilité d'obtenir un emploi qui est rémunérateur. Il y a un lien direct entre le niveau de formation et le fait d'avoir un emploi puis un emploi qui paie bien.

On a mis sur pied différents programmes depuis plusieurs années. Toute la question de l'aide aux devoirs

visait à encourager, entre autres, les jeunes à pouvoir avoir un encadrement supplémentaire dans leur milieu pour pouvoir être mieux formés. Il y a une aide récurrente de 20 millions de dollars qui est ajoutée depuis 2004-2005, qui est consacrée à l'ajout de ressources professionnelles, un investissement global de 90 millions sur trois ans pour l'ajout d'enseignement. Ça, c'est des orthopédagogues, des enseignants-ressources et du personnel de soutien.

Il faut se rappeler que malheureusement dans la période, là, où... de la fin des années quatre-vingt-dix, là, sous un autre gouvernement, du Parti québécois pour le dire, dans ce cas-là, c'est une moins bonne chose, il y a eu ce programme de mise à la retraite où il y a presque 1 200 professionnels dans le domaine de l'éducation qui ont été envoyés à la retraite. C'était une mauvaise idée. D'ailleurs, M. le député de Rousseau a eu l'occasion de faire un repentir là-dessus, puis je pense que la chef de la deuxième opposition officielle aussi, pour dire que ce n'était pas... finalement, ça avait été une mauvaise décision.

● (16 h 30) ●

Alors, nous, on a voulu agir là-dessus pour qu'on puisse engager plus de professionnels pour aider ces jeunes-là. Puis il y a des endroits où le problème est plus important qu'ailleurs. Il y a un programme de soutien à l'école montréalaise, par exemple, pour les élèves qui vivent dans les milieux défavorisés, c'est 10 millions de dollars par année qu'on ajoute. Et l'Aide aux devoirs, j'en parlais, c'est 25 millions de dollars... Aide aux devoirs et Écoles en forme et en santé, c'est 25 millions de dollars.

Et on a changé... il y a une chose qu'on a faite qui n'a pas été relevée ou très peu relevée, c'est que, depuis septembre 2007, les parcours de formation générale proposés à l'élève ont changé. Il y a un parcours de formation générale puis un parcours de formation générale appliquée, qui est plus concret, plus technologique, avec visites en entreprise, qui a été très bien reçu dans le milieu de l'enseignement, en passant. L'idée, là, c'était de changer ou d'adapter la formation pour les jeunes qui étaient tentés peut-être de décrocher parce que la formation n'était pas très bien adaptée à leurs besoins, et donc il y a un parcours de formation axé sur l'emploi qui est offert à l'élève âgé de 15 ans qui entrevoit son entrée dans la vie active à court terme. Alors, dès qu'on est placé... L'idée derrière ça, c'est que, si on est placé devant un jeune de 15 ans, puis c'est évident que ce jeune-là veut entrer dans le marché du travail et qu'il veut y aller rapidement, pourquoi ne pas s'adapter à son besoin au lieu de se buter à l'idée qu'il faudrait lui faire faire autre chose? Il y a eu cette adaptation du système scolaire qui, en tout cas, moi, aux dernières nouvelles, a été très, très bien reçue. Alors, voilà un peu le portrait de la situation.

Et dans les partenariats... Et j'avais des chiffres tantôt sur le niveau de décrochage... non, le niveau de diplomation, qui a augmenté d'année en année, depuis les dernières années. J'ai vu ça, là, il y a... parce que le niveau de diplomation augmente. On n'est pas en régression, on est en amélioration. Tiens, je sens que je vais l'avoir bientôt.

Une voix: ...

M. Charest: ...décrochage scolaire. C'est quoi, ça? Âge, 19 ans, 1979, 40,6 %.

Une voix: ...en 1979.

M. Charest: En 1979.

Une voix: En 2006, on est à 19,1 %.

M. Charest: En 1986, on est à...

Une voix: En 2006.

M. Charest: En 2006, excusez, on est à 19,1 %. Alors, voyez, il y a généralement une amélioration de la situation, quoique c'est un enjeu très important. Je vous rejoins là-dessus, là, je ne veux pas donner l'impression de banaliser quoi que ce soit, c'est important, et on va continuer à... on doit persévérer dans nos efforts pour s'assurer que le plus grand nombre de jeunes possible puissent avoir la formation dont ils ont besoin.

La Présidente (Mme Thériault): Merci. M. le député de Joliette.

M. Beaupré: Bien, Mme la Présidente, moi, ce que je veux rappeler au premier ministre, bien, c'est que l'indicateur, c'est le taux de décrochage scolaire, ce n'est pas le taux de diplomation ou le taux de raccrochage. Même la Stratégie d'action jeunesse, à la page 21, parle du taux de décrochage scolaire des garçons et des filles comme indicateur des résultats. J'ai même ici les derniers chiffres du ministère de l'Éducation, on parle d'un taux de décrochage, là, scolaire de 24 %. Ça, c'est 30 % chez les garçons, 20 % chez les filles. Dans mon comté, à Joliette, c'est 38 % chez les garçons. Moi, je trouve ça très alarmant.

Ma question, Mme la Présidente, ma question au premier ministre: Est-ce qu'on va accentuer les mesures relatives au décrochage scolaire suite à ces statistiques dévastatrices dans la prochaine Stratégie d'action jeunesse?

La Présidente (Mme Thériault): M. le premier ministre.

M. Charest: Bien, dans l'ensemble du Québec, là, je vais vous donner les chiffres que j'ai, là, 2001-2002, c'était 25 %; même chose en 2002-2003; 2003-2004, ça baisse à 24,9 %; puis ensuite à 24,5 % l'année suivante, 2004-2005; 24,2 % pour l'année la plus récente, pour laquelle on a les mêmes chiffres. Et donc, si on prend de 2001-2002 à aujourd'hui, c'est une baisse de 0,8 %. Je ne vous dis pas que le succès est défini uniquement par ces chiffres-là, mais la tendance, hein, il y a un effort de fait.

Puis M. le député de LaFontaine me rappelle que c'est vraiment un enjeu de communauté, de milieu. Il y a des endroits, ça paraît surprenant quand on l'apprend à certaines personnes, il y a des endroits où le taux de décrochage scolaire est lié au fait que le marché du travail est surchauffé, que la demande est forte, et c'est donc tentant pour des jeunes de quitter parce qu'ils peuvent avoir accès à des emplois qui sont assez intéressants, de leur point de vue à eux, là, tu sais, qui paient plus que le salaire minimum, puis ils peuvent travailler. Et il y a d'autres milieux où l'école n'est pas valorisée pour toutes sortes de raisons. Alors, l'école n'est pas favorisée, point. Ce n'est pas perçu comme étant important, et le taux de décrochage est élevé pour cette raison-là. Ça prend donc une approche qui est flexible, qui permet de répondre aux deux situations.

Et les parents jouent un rôle extrêmement important dans cette affaire-là, ils sont vraiment les acteurs clés. C'est la même chose pour la consommation de drogues, hein, puis autre chose, puis les habitudes de vie, c'est les parents qui sont les acteurs clés. Alors, on agit... Quand on met sur pied des programmes, on essaie aussi d'agir sur les parents, de les intéresser pour qu'eux puissent conscientiser puis qu'ils sachent, qu'ils se rappellent à quel point leur exemple est déterminant dans la vie de l'enfant, et c'est eux qui auront la plus grande influence sur la décision que prendra l'enfant.

On améliore la situation. Je vous rappelle qu'il faut faire attention parce qu'on ne rend pas service au Québec si on présente uniquement le chiffre du décrochage sans parler du taux de diplomation. Non, on ne rend pas service. Il faut qu'on puisse dire aux Québécois c'est quoi, le vrai portrait, sinon on risque de consacrer des énergies aux mauvais endroits. Et ce n'est peut-être pas l'idéal qu'il y ait des jeunes qui ne finissent pas le programme dans le délai prescrit, mais, quand le taux de diplomation au Québec est à 85 %, c'est quand même un taux qui est pas mal plus élevé qu'un taux de décrochage qu'on présente initialement comme étant à 25 % ou à 24,2 %.

Puis il y a des régions qui font des choses fantastiques. Je pense au Saguenay—Lac-Saint-Jean, il y a un programme qui s'appelle CREPAS qui inspire beaucoup de gens, qui inspire ma région à moi, de l'Estrie. Moi, dans ma région, chez nous, ça a été un enjeu très important, on a fait une initiative spécifique avec ma région. C'est ma collègue la ministre responsable des Relations internationales, députée de Saint-François, qui s'est chargée de ça, puis on a réussi à faire un certain nombre de choses, puis on s'est inspiré de ce qui se passait, de ce qui a été fait dans la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean au niveau de la commission scolaire. Dans l'Estrie, je vais vous donner un exemple, là, le taux de décrochage, en 2001-2002, était à 35,3 %. C'est élevé, ça, très élevé. Ça a baissé à 31,6 % en 2005-2006, il y a eu une baisse de 3,7 %. Alors, on est en baisse, mais on a encore du chemin à faire pour le baisser davantage.

La Présidente (Mme Thériault): Merci, M. le premier ministre. M. le député.

Intégration des jeunes au marché du travail

M. Beaupré: Bien, moi, Mme la Présidente, 24 %, je trouve ça très élevé. Le parallèle que je veux faire, c'est qu'on va avoir 700 000 emplois à combler au Québec d'ici 2011, puis, si on laisse ces jeunes-là à eux-mêmes, je trouve ça très, très désolant, surtout qu'on va avoir une pénurie de main-d'oeuvre qui est déjà commencée.

Mon autre question. La problématique du décrochage scolaire est encore plus problématique chez les jeunes du Nord-du-Québec, on parle d'un taux de décrochage de près de 75 % selon le ministère de l'Éducation. Est-ce que le premier ministre projette de concentrer les efforts du Secrétariat à la jeunesse vers les endroits plus problématiques comme le Nord-du-Québec?

La Présidente (Mme Thériault): M. le premier ministre.

M. Charest: Je veux, pour un instant, revenir sur cette question-là, l'enjeu que vous soulevez des pénuries

de main-d'oeuvre puis le besoin de remplir 700 000 postes dans une assez courte période de temps. Vous remarquerez qu'il y a une vision puis il y a une stratégie globale du gouvernement sur cette question-là du marché du travail. Il y a toute la question de l'ouverture d'un nouvel espace économique, de nouveaux marchés vers l'Europe et l'Ontario, puis le marché intérieur, et il y a également notre volonté, à nous, de conclure une entente avec la France sur la reconnaissance des compétences, des acquis, de développer une entente et de se donner une entente sur la mobilité de la main-d'oeuvre à l'intérieur du Canada pour le 1er avril 2009, mais ajouter autre chose à ça, une volonté de permettre et de faciliter la participation des femmes dans le marché du travail, d'où les services de garde, mais également le régime d'assurance parentale, qui est très important pour permettre aux femmes de faire ce choix de participer dans le marché du travail.

Et à ça s'ajoute le programme de retraite progressive qu'on vient d'annoncer. Le ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Mme la Présidente, a annoncé une loi, a déposé une loi pour permettre et faciliter le choix de la retraite progressive. Ça, ça me paraît très important. Et le Pacte pour l'emploi, qui vise spécifiquement des gens qui ont des difficultés à intégrer le marché du travail, des gens qui sont prestataires d'aide sociale, des gens qui peuvent être physiquement handicapés, des gens qui sont des immigrants récents, c'est 1 milliard de dollars qu'on met là-dedans.

C'est très... Mais je tenais à vous le dire parce qu'une vision d'ensemble, ça inclut également les jeunes qui peuvent avoir décroché. Il y a un programme qui s'appelle IDEO 16-17, qui est dirigé par les carrefours jeunesse-emploi, qui cherche à rejoindre ces gens-là, ces jeunes-là de 16-17 ans pour leur offrir un stage en milieu de travail, une formation pour les raccrocher à l'école, puis ils ont un taux de succès assez élevé. Alors ça, ça fait partie des différentes mesures qu'on a mis sur pied et qu'on va continuer à encourager.

La Présidente (Mme Thériault): Merci. Il reste une minute... un peu moins. M. le député de Joliette.

Actions entreprises pour combattre la toxicomanie et la violence à l'école

M. Beaupré: Bien, dans le même sens, on sait que la toxicomanie et la violence sont aussi deux facteurs qui mènent au décrochage scolaire. Est-ce que le Secrétariat à la jeunesse a un plan pour... est-ce que le premier ministre — désolé — a un plan pour aider les jeunes victimes de ces deux fléaux?

● (16 h 40) ●

La Présidente (Mme Thériault): Et je vais vous demander de faire l'effort de répondre en 30 secondes.

M. Charest: 30 secondes? Dans la Stratégie d'action jeunesse, oui, il y avait des mesures là-dessus, puis incluant aussi un sujet qu'on n'a pas soulevé aujourd'hui, de contrer également le triste phénomène de suicide aussi chez les jeunes. Vous vous rappellerez qu'il y a un programme qu'on appelle sentinelles dans les milieux que les jeunes fréquentent pour tenter d'identifier les jeunes qui ont des difficultés.

Mais on a rendu public un plan d'action en toxicomanie et un plan d'intervention sur le cristal meth,

qui est un sujet soulevé au Conseil de la fédération, et les autres drogues de synthèse, et le financement pour 2007-2008 est de l'ordre de 2,5 millions de dollars. Et, en prévention, il y a une autre campagne nationale auprès des jeunes aussi. On parlait tantôt... Vous aviez soulevé vous-même le cas des forums jeunesse, là, la campagne d'information que vous n'aimiez pas, bien ça fait partie... Bien, c'est ça. Vous, vous ne l'aimiez pas, vous trouviez qu'il y avait là-dedans des affaires qui n'étaient pas des bons messages, mais ça, c'est un exemple d'action sur le terrain de groupes qui s'inscrivent dans la Stratégie d'action jeunesse et qui a pour objectif de contrer la consommation de drogues. Alors, voilà des mesures qu'on a mises sur pied pour ça.

Puis là, dans les autres mesures également de violence à l'école, il y a des mesures de prévention qui vont s'attarder milieu par milieu, en passant. Ce n'est pas de la pointe unique qu'on fait, c'est vraiment une approche communautaire pour que chaque milieu puisse faire à sa main un programme avec des ressources qu'on leur accorde pour contrer ces problèmes-là.

La Présidente (Mme Thériault): Merci, M. le premier ministre. M. le député d'Abitibi-Est, en vous indiquant que vous avez 13 min 31 s à votre disposition.

Fonds jeunesse capitalisé

M. Wawanoloath: Merci, Mme la Présidente. J'aimerais revenir sur un sujet discuté l'année dernière et un sujet qui... Le fonds jeunesse capitalisé, ça permettrait de financer différentes mesures liées à la jeunesse. Ça permettrait au gouvernement puis aux jeunes d'avoir les moyens de leurs ambitions. Où en sont les pourparlers? Quand on sait... On se demande ça, où en sont les pourparlers quand, en vérité, le comité chargé de cette question-là a eu une rencontre il y a presque... voilà un an.

Donc, est-ce qu'on va remettre sur rail le comité? Est-ce qu'on va faire en sorte que cette question-là, qui est importante, qui est non seulement poussée par les jeunes des forums jeunesse, mais aussi les associations étudiantes, les fédérations étudiantes, plein de groupes jeunesse qui trouvaient là une bonne idée, de faire en sorte qu'on puisse faire de l'argent en ayant un fonds pour la jeunesse... est-ce qu'on va pouvoir faire en sorte de remettre cette idée-là sur les rails et pouvoir en discuter un peu?

La Présidente (Mme Thériault): M. le premier ministre.

M. Charest: La question avait été soulevée et beaucoup débattue dans la préparation de la Stratégie d'action jeunesse 2006-2009, et j'ai moi-même participé à des discussions dans la tournée qu'on avait faite au niveau des régions là-dessus. Je vous rappellerai que ça n'a pas été retenu, ça n'a pas été retenu à ce moment-là parce qu'on n'avait pas des fonds pour pouvoir le faire. Mais, parce que c'est une question qui était importante pour un certain nombre de groupes de jeunes et pour nous aussi, parce que ça valait la peine de se pencher là-dessus, on a formé un groupe de travail, d'un commun accord, on a formé un groupe de travail là-dessus, et y participent des représentants de la FEC, la Fédération étudiante collégiale,

le Conseil permanent de la jeunesse, également les réseaux de carrefours jeunesse-emploi. Ils se sont rencontrés à deux reprises, et ils ont regardé les objectifs, et ils ont décidé de documenter la question, de faire une étude qui va pouvoir nous permettre d'identifier les champs d'intervention potentiels. Et ils ont même été jusqu'à conclure qu'un éventuel fonds devrait faciliter l'entrée et l'intégration à l'emploi des jeunes si ça devait être mis sur pied. Ça pourrait s'articuler autour de trois axes: l'entrée sur le marché du travail, l'intégration à un nouvel emploi et la relève.

Mais là je vous mets en garde. Je vous parle de ça un peu, là, comme si ça pouvait être fait ou que ça allait être fait, on n'est pas rendus là. Je veux être très honnête avec vous, là, on va faire... Je m'attends à ce que ça fasse partie de la consultation. La dernière fois, on ne l'a pas retenu parce que les montants étaient assez importants, puis on s'est dit: On peut faire un certain nombre de choses sans constituer un capital, un fonds de capital qui, lui, va être gelé. Est-ce qu'on doit aller jusque-là? La dernière fois, on avait dit: On n'ira pas jusqu'à constituer un fonds, mais... Puis on ne l'exclut pas, mais on a voulu sincèrement examiner la question. Et c'est ce qu'on a fait, puis ça sera abordé à nouveau pour la prochaine édition de la Stratégie d'action jeunesse, M. le Président.

Le Président (M. Lévesque): Merci beaucoup, M. le premier ministre. M. le député de d'Abitibi-Est.

Bureaux du Conseil permanent de la jeunesse

M. Wawanoloath: Ma question va être succincte, j'espère une réponse succincte. Selon le premier ministre, selon la description de poste de la présidence du CPJ, où se doit d'être le bureau de la présidence du CPJ?

Le Président (M. Lévesque): M. le premier ministre.

M. Charest: Bien, je ne suis pas sûr que je vous suis, là, dans... C'est quoi, votre inquiétude? Physiquement, le bureau est... Moi, de mon point de vue à moi, le CPJ, c'est indépendant du gouvernement. On travaille ensemble, on travaille en concertation...

M. Wawanoloath: Physiquement.

M. Charest: Physiquement? Je vous avoue que ça m'importe peu. Je ne pourrais pas vous dire même où il est aujourd'hui parce que ça ne m'a jamais paru comme étant une question. Si vous avez une inquiétude, dites-nous-la, là, ça va...

M. Wawanoloath: Non, mais dans le sens...

Le Président (M. Lévesque): Pardonnez-moi, MM. les parlementaires, j'aimerais juste rappeler de vous adresser par la présidence, s'il vous plaît. Je vous en remercie beaucoup. Alors, M. le député d'Abitibi-Est.

M. Wawanoloath: Dans le sens que la présidence actuelle du CPJ... On le sait que, selon les règles, en général, le bureau du CPJ, de la présidence du CPJ est généralement à Québec, et dernièrement, dans le dernier mandat, le bureau s'est transféré à... il y a eu une ouverture de

bureau à Montréal. Il y a même un poste budgétaire qui est alloué pour faire en sorte que la personne qui est présidente ou président du CPJ ait un appartement à Québec. Donc, ma question va dans le sens: Est-ce que, si quelqu'un qui serait président viendrait de la Côte-Nord, pourrait s'ouvrir un bureau à Natashquan? En général, le CPJ a des liens avec le gouvernement, a des liens avec les gens... les parlementaires, les ministères, on devrait concevoir en général que le bureau devrait être à Québec. Est-ce que vous trouvez normal qu'on puisse, comme ça, ouvrir un bureau à Montréal? Et, si oui, combien cela a coûté au CPJ?

Le Président (M. Lévesque): M. le premier ministre.

M. Charest: Alors, appelons ça, pour les fins de la discussion, là, le siège social, là, du Conseil permanent de la jeunesse. Ça, c'est à Québec. Ça, là-dessus, il n'y a pas de question, là, c'est à Québec puis ce n'est pas ailleurs qu'à Québec, dans notre capitale nationale.

Pour ce qui est du reste, bien là ça va suivre les règles. Moi, sans avoir les détails, là, d'une réponse, là, ça va suivre les règles que vous et moi suivons et que le gouvernement suit pour les déplacements de ceux qui assument des responsabilités au CPJ. C'est-à-dire s'ils se déplacent sur Montréal, bien, évidemment, on assume les frais dans le même ordre qu'on le fait pour les autres types de fonctions gouvernementales. Par exemple, le Conseil exécutif, dont je suis responsable, a des bureaux à Montréal. Ce sont des bureaux modestes et qui... Alors, quand je suis à Montréal, de temps en temps, il y a quelqu'un du Conseil exécutif avec qui on travaille, ils sont là. Ça, c'est normal. Mais le gouvernement est ici. Là-dessus, il n'y a pas de doute, puis j'imagine que c'est un peu la même chose pour le CPJ.

Là, vous me soulevez une hypothèse d'une personne qui viendrait de la Côte-Nord ou d'ailleurs. Bien là, il faudrait répondre au cas spécifique, je ne pourrais pas vous donner une réponse... J'aimerais penser par contre, M. le député... c'est-à-dire, M. le Président, qu'on va rester flexibles, qu'on va être assez flexibles. Je ne voudrais pas... S'il se présente un scénario où on a une jeune qui vient de la Côte-Nord puis qui dit: Moi, je vis sur la Côte-Nord, puis je veux rester sur la Côte-Nord, puis je ne veux pas que ce soit un obstacle à ma présidence ou ma candidature pour la présidence, j'aimerais ça penser qu'on puisse être assez flexibles pour accommoder cette situation-là. Alors, pardonnez-moi de ne pas vous donner une réponse plus détaillée, mais, moi, c'est à ce niveau-là que je l'aborderais d'abord, puis on verrait au cas par cas comment ça se présente.

Le Président (M. Lévesque): Merci, M. le premier ministre. M. le député d'Abitibi-Est.

M. Wawanoloath: M. le Président, très rapidement, est-ce que le gouvernement pourrait s'engager à déposer les coûts que cela a engagés pour le CPJ d'ouvrir un bureau à Montréal pour l'ancienne présidence? Ce serait très intéressant. Je comprends qu'il n'a pas nécessairement les chiffres tout de suite, mais je serais très intéressé à savoir combien cela a coûté au CPJ, ressources qui auraient peut-être pu être utilisées ailleurs. Donc, je ne sais pas si vous voulez répondre tout de suite là-dessus...

Le Président (M. Lévesque): M. le premier ministre.

M. Charest: On va le déposer. On va le déposer, M. le Président, mais je serais curieux de savoir si vous, vous y voyez une objection. Est-ce que vous y voyez un problème? Y a-tu un problème? J'essaie... C'est parce que, là, j'essaie de décoder un peu votre question, y a-tu... êtes-vous en train de me dire qu'il y a un problème, là, que je ne vois pas? Rendez-nous... S'il y en a un, envoyez-nous le signal, puis on va travailler avec vous là-dessus, on va voir s'il y a...

Le Président (M. Lévesque): M. le député d'Abitibi-Est.

● (16 h 50) ●

M. Wawanoloath: M. le Président, le siège social du CPJ étant à Québec et les gens qui travaillent au CPJ étant à Québec, moi, en général, je pense que, quand on travaille comme ça, il doit y avoir justement une communication assez directe, et le fait d'ouvrir un bureau à Montréal, pour moi, me semble particulier. Mais là s'arrête mon questionnement.

J'aimerais connaître les coûts et j'aimerais savoir si on endosse ça. On m'a dit à peu près qu'on endossait ça, qu'on voulait être flexible, mais je ne crois pas qu'on aurait la même flexibilité pour quelqu'un qui habiterait le Lac-Saint-Jean, ou ma région, ou quelque chose comme ça, de pouvoir ouvrir un bureau dans sa région. Mais, bon, là-dessus, je m'arrête, j'aimerais, avec le consentement des autres partis, passer la parole à mon collègue de Jonquière, qui aurait quelques questionnements, si vous le voulez bien.

Le Président (M. Lévesque): M. le premier ministre.

M. Charest: Avec votre permission, juste pour clore cette partie-là, moi, je vous encourage, parce qu'il y a les gens du Conseil permanent qui sont ici, à ce que vous puissiez leur en parler directement. Je ne veux pas filtrer la conversation que vous allez avoir avec eux, mais qu'ils puissent, eux, vous expliquer directement les décisions, puis, après ça, bien, vous serez encore mieux informés pour pouvoir... et nous aussi.

Une voix: ...

M. Charest: ...une partie de la réponse, là, il n'y en a pas, de bureau à Montréal. Il me dit qu'il n'y en a pas, de bureau, et que la présidente du Conseil permanent, lorsqu'elle vient à Montréal, va dans les bureaux du Conseil exécutif, elle peut travailler à partir de là, ce qui me paraît plein de bon sens. Par ailleurs, je vous encourage à en parler directement puis à vous informer, là, sans... Pas besoin de passer par nous pour ça.

Le Président (M. Lévesque): Merci beaucoup, M. le premier ministre. Il nous reste à peu près quatre minutes. Alors, maintenant, le député de Jonquière.

Renouvellement de l'entente relative à la stratégie MigrAction

M. Gaudreault: Oui. Merci, M. le Président. Alors, je viens ici spécifiquement pour parler de la stratégie

MigrAction du Saguenay—Lac-Saint-Jean. Vous savez que c'est une stratégie spéciale, au Saguenay—Lac-Saint-Jean, qui a porté fruit parce qu'on s'aperçoit que le bilan démographique démontre un ralentissement, là, dans le bilan... le bilan migratoire négatif, c'est-à-dire, démontre un ralentissement, là, avec les dernières statistiques. Et il y a une entente spécifique qui a été signée il y a deux ans... il y a quelques années, et là on est en train de négocier un renouvellement de cette entente spécifique, donc une deuxième entente spécifique. On a fait parvenir une lettre, le caucus des députés du Saguenay—Lac-Saint-Jean, le 31 mai 2007 au premier ministre où il a nommé, à ce moment-là, Mme Ferembach comme porte-parole ou comme personne répondante, là, pour le renouvellement de l'entente spécifique de la stratégie MigrAction, mais, à ce moment-ci, Mme la Présidente, il nous manque encore des ministères qui manquent à l'appel pour embarquer dans le renouvellement de l'entente spécifique.

Alors, moi, j'aimerais savoir si le premier ministre, comme ministre responsable de la Jeunesse, pourrait accélérer les réponses des ministères comme partenaires de l'entente spécifique pour MigrAction parce que la stratégie migractive, là, c'est une des priorités identifiées par la Conférence régionale des élus du Saguenay—Lac-Saint-Jean, et on attend un signal du premier ministre pour que les ministères embarquent et donnent leur accord dans le renouvellement de l'entente.

La Présidente (Mme Thériault): Merci. M. le premier ministre, vous avez deux minutes.

M. Charest: Bien, merci. Le député de LaFontaine a rencontré les intervenants de la région le 11 septembre dernier pour discuter justement de l'avenir de ce programme-là. C'est un programme que nous percevons, comme vous, très positivement. Je constate, comme vous, qu'on a réussi à endiguer dans une certaine mesure le flot migratoire des jeunes de votre région vers l'extérieur, et il y a plusieurs choses qui contribuent à ça, en passant. Moi, c'est une région à laquelle je suis beaucoup attaché. Je pense à la construction de la route 175. À mes yeux à moi, là, depuis 20 ans que je fais de la politique, j'ai toujours vu ça comme étant l'occasion de désenclaver la région.

Et également votre programme d'art et de technologie des communications au collège, à Jonquière, qui a une réputation fantastique, dans lequel on a investi 28 millions de dollars, j'en suis très fier. Puis, vous aussi, je le sais que vous en êtes fiers, mais ça... Et l'ouverture de la Faculté de médecine également à ville Saguenay qui est une faculté satellite de l'Université de Sherbrooke, Mme la Présidente, hein? Il ne peut pas y avoir meilleur mariage que l'Estrie puis le Saguenay—Lac-Saint-Jean pour réussir. Tout ça, je pense, c'est structurant pour une région. Quand on parle d'infrastructures, là, dans ma vision à moi des choses, une région peut se développer quand il y a un minimum d'infrastructures dans le domaine de la santé puis de l'éducation, puis vous avez ces talents-là.

Ce programme-là, on est en négociation actuellement. Je prends bonne note de votre représentation. Je peux dire que, chez nous, ça avance auprès des ministères. Il n'y aura pas de période de flottement non plus, on m'informe qu'il y aura du financement pour faire le pont vers une nouvelle entente et que l'entente va être renouvelée. Et on me dit qu'il y a déjà une lettre qui a été acheminée

à ce sujet-là pour confirmer que l'entente va être... Mais je suis content que vous le souleviez parce que ça nous confirme qu'il ne faut pas être fatalistes sur la question de la migration des jeunes des régions vers l'extérieur, on peut poser des gestes, on peut agir là-dessus. Que ce soient les crédits d'impôt, Place aux jeunes, MigrAction dans votre cas, à vous, ou autre chose, ou les nouvelles ressources dans les facultés, l'enseignement, facultés de médecine, tout ça, là, combiné nous permet d'endiguer le phénomène de migration. Merci.

La Présidente (Mme Thériault): Merci. Ceci met fin au bloc dévolu au deuxième groupe formant l'opposition. Nous allons aller maintenant du côté du député de Laval-des-Rapides.

M. Paquet: Merci beaucoup, Mme la Présidente. Alors donc, effectivement, salutations au premier ministre bien sûr, à tous les membres de la commission. Et, lorsqu'on parle de la Stratégie d'action jeunesse, on parle de mesures qui sont porteuses et qui sont importantes pour l'avenir du Québec, pour l'avenir des jeunes, et le premier ministre certainement a joué un rôle important, il y a deux ans, lorsqu'il a rendu public, en 2006, la Stratégie d'action jeunesse. On sait qu'il y avait eu des gestes qui avaient été posés auparavant, notamment le Défi de l'entrepreneuriat jeunesse, auquel mon collègue, je crois, de Vimont va faire référence tout à l'heure, et un des enjeux qui est important... Puis on sait qu'on a des partenaires qui jouent un rôle essentiel pour le déploiement de cette Stratégie d'action jeunesse dans l'ensemble du Québec, on pense notamment au Réseau des carrefours jeunesse-emploi et des carrefours jeunesse-emploi qui on voit dans chacune de nos régions. D'ailleurs, il appert que la directrice générale du Carrefour jeunesse-emploi de Laval est aussi la présidente du Réseau des carrefours jeunesse-emploi, et je voudrais saluer le travail qu'elle et toute l'équipe, dans l'ensemble du Québec, font pour nos jeunes et qui fait en sorte que notre stratégie est non seulement une stratégie sur papier, mais une stratégie avec les autres partenaires qui amène des résultats concrets pour les jeunes du Québec.

Une des préoccupations qu'on a effectivement, c'est l'aspect de la réussite scolaire. Et on sait, lorsqu'on parle de... qu'il y a des jeunes qui ont des parcours plus difficiles, ça arrive, qui n'ont pas toujours la même chance d'être aussi bien entourés ou soutenus dans leur cheminement scolaire, où ils ont des difficultés et des défis particuliers à relever. Il y a différentes mesures, il y a un ensemble de mesures qui existent, et certaines notamment avec le ministère de l'Éducation, le Programme d'action concertée sur le terrain de l'éducation, le programme PACTE, qui vient appuyer des organismes, par exemple, à Laval, le Diapason-Jeunesse, qui fait un très, très beau travail à cet égard-là et qui ont vu, à la suite d'une décision gouvernementale, leur budget de PACTE passer de 45 000 \$ à 100 000 \$ par année, hein? C'est une différence importante, et on parle de près d'une centaine... environ 80 jeunes, tous les ans, qui passent à travers le parcours de Diapason-Jeunesse et qui réussissent à raccrocher ou à rester accrochés au réseau scolaire, et à réussir, et à développer non seulement leur aptitude, mais leur attitude au travail et à la réussite, et ça, c'est des mesures qui sont porteuses.

Résultats de la mesure IDEO 16-17 favorisant l'insertion professionnelle des jeunes

Dans la Stratégie d'action jeunesse, suite aux consultations qui avaient été faites notamment par l'adjoint parlementaire à l'époque, notre ancien collègue député de Hull à l'époque, M. Roch Cholette, qui avait fait le tour du Québec, il y avait une demande qui a été faite pour les jeunes de 16 à 17 ans, de faire en sorte que la Stratégie d'action jeunesse adresse des enjeux spécifiques de décrochage pour les jeunes de 16 à 17 ans. Parce qu'il y a des mesures d'insertion à l'emploi, par exemple, au niveau des 18 ans et plus, programmes d'insertion, mais 16-17 ans se retrouvaient parfois un peu entre deux chaises, et suite à ça... Et je sais qu'il y a, par exemple, le programme IDEO, la mesure IDEO qui a été mise de l'avant dans la Stratégie d'action jeunesse, et il y a des intervenants comme, à Laval, M. Mathieu Bourgeois, qui travaille au Carrefour jeunesse-emploi de Laval, que je veux souligner son travail exceptionnel.

J'aimerais que le premier ministre nous explique en quoi le programme IDEO, depuis deux ans, deux ans après le lancement de la stratégie... comment le programme IDEO fait une différence et où on en est en termes de résultats dans l'ensemble du Québec.

La Présidente (Mme Thériault): Merci. M. le premier ministre.

● (17 heures) ●

M. Charest: Merci, Mme la Présidente. Et ça nous ramène au travail fait par les carrefours jeunesse-emploi, avec qui on a eu le plaisir de travailler depuis qu'on est le gouvernement mais que je connais avant ça. Entre autres, je veux souligner le travail de Richard Desjardins, qui était celui qui regroupait ces groupes-là, qui était le leader du regroupement des carrefours jeunesse jusqu'à tout récemment, remplacé récemment par Monique Sauvé, et le travail qu'ils ont fait pour contribuer à la Stratégie d'action jeunesse avec des initiatives puis des projets qui ciblaient des jeunes pour qui il y a des besoins particuliers.

Et ça me ramène à ce que je vous disais un peu plus tôt, pour les jeunes qui arrivent à l'âge de 18 ans, là, jusqu'à 30 ans, bien ils ont un statut qui est différent, ils ont un statut qui est légalement, juridiquement reconnu, ils ont accès à des programmes s'ils sont à l'assurance-emploi ou même prestataires d'aide sociale. Mais, pour les jeunes qui ont en bas de 18 ans puis qui n'ont pas 15 ans, et qui sont dans ce créneau de 16-17 ans, bien là il y avait de toute évidence... quand on a fait notre Stratégie d'action jeunesse, on a constaté qu'il y avait un trou et qu'il fallait combler les besoins de ces jeunes-là. Alors, on a travaillé avec les carrefours, qui nous ont proposé ce programme-là qui s'appelle aujourd'hui IDEO 16-17, et c'est un beau succès. La mesure est maintenant déployée dans toutes les régions du Québec. Il y a 160 intervenants IDEO 16-17 qui ont rejoint 1 400 jeunes au cours de la dernière année, et 60 % des participants à la mesure sont demeurés aux études ou ont effectué un retour sur les bancs d'école après avoir décroché. On parlait tantôt du décrochage, là, des jeunes qui quittent, qui reviennent, bien ça, c'est un très bon exemple d'un programme qui rejoint ces jeunes-là. Et j'aime beaucoup ça, ce programme-là, parce que c'est vraiment... là, on tombe vraiment dans des affaires qui

sont concrètes, dans du concret pour des jeunes qui ont des besoins particuliers.

Il y a aussi beaucoup de partenaires locaux qui sont impliqués dans la mise en oeuvre de ce programme-là. Il y en a 1 000, on me dit, à travers le Québec, c'est déjà beaucoup. Donc, il y a vraiment une base communautaire là-dedans. Ce qu'on propose dans ce programme-là, c'est diverses activités. On propose aux jeunes une exploration du marché du travail, une première expérience d'emploi ou encore des stages. Mais c'est beaucoup axé sur une logique préventive. C'est ça, l'idée du programme IDEO 16-17.

Et, dans certains cas, juste le fait d'offrir une expérience de travail à un jeune qui veut entrer, ça l'éclaire beaucoup. Le fait que ce jeune puisse faire l'expérience de ce que c'est, sa vie de travail, s'il choisit de ne pas poursuivre ses études, ça lui permet de faire un choix éclairé. Puis, dans certains cas, peut-être qu'ils vont choisir de rester dans le marché du travail. Il ne faut pas reprocher à ces jeunes-là de faire ce choix-là, ce n'est tout le monde... Tu sais, on ne vit pas dans un monde où on oblige tout le monde. Il y en a des jeunes qui vont se dire: Non, moi, c'est ce que je veux faire dans ma vie, puis c'est parfaitement légitime. Mais au moins, s'il fait l'expérience du marché du travail, là il aura une expérience qui va lui permettre de faire un choix qui est vraiment, vraiment éclairé.

En passant, on prend ça au sérieux, on a mis sur pied un comité de suivi qui inclut des gens du ministère de l'Éducation, du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, les réseaux des carrefours jeunesse-emploi, la Fédération des commissions scolaires puis l'Association des centres jeunesse aussi. L'idée, c'est de vraiment évaluer le programme pour voir comment ça s'est passé. Et on me souligne que c'est quelqu'un chez nous, Abdou Balouche, du Secrétariat à la jeunesse, qui est chargé de la mise en oeuvre du programme. Je ne sais pas s'il est avec nous aujourd'hui. Levez la main. Non, levez l'autre main.

Des voix: Ha, ha, ha!

M. Charest: Alors, c'est une occasion de souligner son travail parce que, chez nous, on a une équipe formidable qui conduit ces programmes-là, puis ils le font sans faire beaucoup de bruit. C'est rare qu'on a l'occasion de les remercier, c'est toujours nous qui sommes à l'avant. Et Dieu sait, on reçoit des compliments à tous les jours pour le travail qu'on fait, mais c'est Abdou qui... bien, M. Balouche qui conduit tout ça, puis de toute évidence c'est un très beau succès. Merci beaucoup.

La Présidente (Mme Thériault): Merci. M. le député de Vimont.

Évaluation du Défi de l'entrepreneuriat jeunesse

M. Auclair: Merci beaucoup, Mme la Présidente. M. le premier ministre, on connaît votre sensibilité au niveau du développement économique. On le sait que, pendant plusieurs années, même aujourd'hui, encore aujourd'hui, avec le projet qui est beaucoup plus... qui touche l'ensemble du Québec, en d'autres mots, les relations avec l'Europe, la France entre autres, pour les nouveaux liens économiques... Mais on sait aussi qu'au niveau des jeunes c'est important. On sait que, l'esprit entrepreneurial

au Québec, il faut le débiter le plus jeune possible. On sait que le Québec a été bâti par des PME, des petites et moyennes entreprises et qu'on arrive à un moment tournant, charnière de la réalité de l'économie au Québec. Il y a beaucoup de personnes qui vont prendre leur retraite, il y a, de là, beaucoup de nos fleurons qui peuvent, demain matin, se retrouver sans relève. Et ce n'est pas vrai que la relève vient toujours de la famille même, et je pense que vous avez posé un geste très important en février 2004 lorsque vous avez lancé ou créé le programme Défi de l'entrepreneuriat jeunesse. Ça venait de vous, ce programme-là, et, face à la réalité de l'emploi au Québec, avec tous les défis au niveau de la relève, est-ce que vous pouvez vous entretenir sur justement le programme Défi de l'entrepreneuriat jeunesse, qu'est-ce qu'il en est aujourd'hui et si on atteint les résultats que vous escomptiez à ce moment-là, lorsque ça a été lancé, en 2004?

La Présidente (Mme Thériault): M. le premier ministre.

M. Charest: Merci. Je tiens à dire que c'est un programme qui avait été inspiré par le Secrétariat à la jeunesse également. Et le secrétariat, à ce moment-là, avait beaucoup préparé ce programme de Défi entrepreneuriat jeunesse, puis ils ont fait un travail qui est remarquable. Le lancement s'est fait au mois de février 2004, et, sur le coup, ça a été un succès. L'idée derrière ça, M. le député, c'est effectivement de rejoindre les jeunes à un bas âge, tant au niveau primaire que secondaire. Moi, j'ai fait des événements dans mon comté où ils ont organisé une foire, par exemple, d'entrepreneurs, de jeunes entrepreneurs qui proposent des idées, et il faut fréquenter ces événements-là pour sentir l'énergie des jeunes et leur enthousiasme à l'idée de se partir une entreprise.

Et, au Québec, on en a beaucoup besoin. La dernière fois — là, je vous donne ça de mémoire — qu'une étude a été faite là-dessus, je pense que c'était la Banque de Montréal qui avait fait faire une étude, ou une des grandes banques, qui relevait le fait que le niveau d'entrepreneuriat au Québec était plus faible que la moyenne canadienne, qu'il y avait moins de jeunes qui étaient attirés vers l'entrepreneuriat. Or, les valeurs d'entrepreneurship, on les retrouve partout, en passant. Des entrepreneurs, on en a dans la fonction publique, il y a des profs qui sont entrepreneurs, il y a des députés qui sont entrepreneurs. Il y en a qui le sont moins, mais il y a des valeurs qui se reflètent chez tous ceux et celles qui se voient comme entrepreneurs, des valeurs d'autonomie, d'initiative, de... et c'est ça qu'il faut encourager, c'est ça qu'on veut encourager. Et, si on l'encourage, le développement de ces valeurs-là, on sait très bien qu'on se donne des chances de retrouver des jeunes qui sont disposés à être des entrepreneurs. Parce qu'on ne sait pas lesquels le sont. Ce n'est pas tout le monde qui va être entrepreneur, en passant. Ce n'est pas ça, l'idée. On veut juste que ceux qui sont disposés à l'être puissent être en contact avec ceux qui vont les encourager à le devenir.

Alors, il y a là-dedans, par exemple, un programme de mentorat de la Fondation de l'entrepreneurship qui a permis de jumeler des mentors à plus de 2 700 entrepreneurs, dont plus de la moitié sont âgés de moins de 35 ans. Alors là, on est vraiment... Il y a les jeunes,

primaire, secondaire, collégial, les écoles de formation professionnelle, mais il y a également les jeunes qui sont dans le marché du travail qu'on cherche à rejoindre. Au quotidien, il y a 109 agents qui s'adressent prioritairement aux jeunes, aux enseignants, aux entrepreneurs, aux représentants d'organismes socioéconomiques dans toutes les régions du Québec. Et j'ai rencontré, moi, à quelques reprises, dans des réunions, des agents. Ça aussi, c'est très impressionnant de les rencontrer parce qu'ils sont pleins d'énergie. Mon souvenir, c'est que la moitié du groupe était composée... plus de la moitié était composée de femmes, en passant, ce qui envoyait un signal très encourageant aussi.

Alors, dans la dernière édition, on a voulu rééditer le Défi de l'entrepreneuriat jeunesse — dernière édition de la Stratégie d'action jeunesse — on a donc ajouté un 17 millions de dollars pour le prolonger et le bonifier. Puis, en le bonifiant, on a ajouté, majoritairement en région, 14 agents de sensibilisation à l'entrepreneuriat jeunesse, sept agents de promotion à l'entrepreneuriat collectif — je pense que je l'avais déjà mentionné — un nouveau partenariat avec la Fédération des chambres de commerce du Québec. On travaille avec la Fédération des caisses Desjardins du Québec dans la promotion d'un nouveau programme d'aide au financement et au suivi de projets des jeunes entrepreneurs. Ça, c'est un programme qui s'appelle Créavenir. Et on a élargi le programme Synergie entreprise aux territoires desservis par l'Office Québec-Amériques pour la jeunesse et l'Agence Québec—Wallonie-Bruxelles pour la jeunesse. Alors, on a voulu l'étendre également au niveau international.

Et je pourrais vous donner plein d'autres détails, là, là-dessus, mais, moi, je pense que c'est un de nos beaux succès. Mais il faut persévérer. La vraie réussite dans un programme comme celui-là, c'est vraiment de le faire sur une longue période de temps, 10 ans, 12 ans. Et le programme est entre bonnes mains, c'est Gino Reeves qui est ici avec nous, aujourd'hui, qui est responsable du Défi entrepreneurship. J'ai eu l'occasion de le citer, il y a quelques années, quand on était ici, parce que M. Reeves est celui qui était le maître d'oeuvre du programme Place aux jeunes. Il est juste ici, M. Reeves. Levez-vous donc debout, on va vous reconnaître au moins. S'ils ont à vous parler, les collègues... Alors, je vous invite encore une fois, si jamais vous avez des questions à poser, vous pouvez parler directement aux gens du secrétariat, et c'est lui qui a la responsabilité de diriger ce programme.

Adoption des crédits

La Présidente (Mme Thériault): Merci, M. le premier ministre. Il n'y a plus d'autre intervention, donc nous allons maintenant procéder à la mise aux voix du programme 5 des crédits budgétaires du ministère du ministère du Conseil exécutif. Le programme 5, Jeunesse, est-il adopté?

Des voix: Adopté.

M. Wawanoloath: Sur division.

La Présidente (Mme Thériault): Adopté sur division, majorité des voix.

Adoption de l'ensemble des crédits

L'ensemble des crédits budgétaires du ministère du Conseil exécutif pour l'exercice financier 2008-2009 est-il adopté?

Des voix: Adopté.

M. Wawanoloath: Sur division.

Documents déposés

La Présidente (Mme Thériault): Adopté sur division, majorité des voix. Donc, je dépose les réponses aux demandes de renseignements des deux groupes d'opposition et j'ajourne les travaux. La commission ayant accompli son mandat, j'ajourne les travaux sine die. Merci à tous et bonne soirée.

(Fin de la séance à 17 h 10)